7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne

www.7jours.fr

Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

2 - 3 novembre 2018

96e année

N° 4941

Prix : 1,20 €

Abonnement : 50 € TTC

1, rue de La Chalotais
B.P. 80338
35103 Rennes Cédex 3
Métro République
Tél. 02 99 79 39 09
Fax 02 99 79 14 60
contact@7jours.fr
www.7jours.fr

BUREAUX À LOUER.

Berkeley & Stanford
Ensemble de 2 immeubles de bureaux d'une superficie totale de 7 900 m² au pied de la future ligne de métro, station Atalante et de tous les services.

UNE CO-RÉALISATION :
SAS BELLEFONTAINE / LAMOTTE

PARC BELLEFONTAINE

LAMOTTE
PROMOTEUR IMMOBILIER

COMMERCIALISATION :

Tourny Meyer.

CONSEIL
EN IMMOBILIER
D'ENTREPRISE
& COMMERCIAL

RENNES

318 Rue de Fougères
35700 Rennes

02 23 40 88 88
rennes@tournymeyer.fr

WWW.TOURNYMEYER.FR

43e semaine de l'année
Mercredi 7 : Nouvelle Lune.

Le dicton météo

« Quand en novembre il a tonné, l'hiver est avorté. »

Fêtes à souhaiter

Le 3, Hubert, Gwénaël ; le 4, Charles, Aymeric ; le 5, Sylvie, Zacharie ; le 6, Bertille, Léonard ; le 7, Carine ; le 8, Geoffroy ; le 9, Théodore.

Un an déjà

Le 5 novembre, parution des «Paradise papers» dévoilant une partie du monde nébuleux des paradis fiscaux, de l'évasion fiscale et du blanchiment d'argent sale. - Le 6 novembre, à Bonn, ouverture de la conférence sur les changements climatiques (COP23). - Le 7 novembre, en Australie, fin du vote postal sur la légalisation du mariage homosexuel. 62 % des votants se sont déclarés favorables à celui-ci. - Le 8 novembre, inauguration du musée «Le Louvre Abou Dabi », fruit d'un accord intergouvernemental entre la France et l'émirat d'Abou Dabi. - Le 9 novembre, en France, le gouvernement dévoile un dispositif expérimental de déradicalisation testé en secret. - Le 9 novembre, Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique, déclare que l'enfouissement des déchets nucléaires est la « moins mauvaise solution ».

Les tablettes de l'histoire

Le 5 novembre 1977, décès de René Goscinny, père du personnage de bande dessinée « Astérix ». – Le 6 novembre 1990, la Hongrie était le premier des ex-pays socialistes à entrer au Conseil de l'Europe. - Le 8 novembre 1998, décès de l'acteur français Jean Marais. - Le 9 novembre 1965, une panne d'électricité plonge New York dans le noir durant 13 heures et sera à l'origine du fameux « baby boom » neuf mois plus tard.- Le 9 novembre 1985, Coluche inaugurait le premier local des « restaurants du cœur ». Une opération qui allait permettre de servir 200 000 repas par jour aux pauvres entre le 21 décembre et le 21 mars.

Le truc de la semaine

Pour coller des étiquettes sur des bocaux ou des bouteilles en verre, utilisez tout simplement du blanc d'œuf. Elles seront bien fixées, mais également faciles à enlever sans laisser de trace par la suite, après utilisation.

L'esprit du monde

« Il ne suffit pas de partager un patrimoine commun, encore faut-il vivre dans le même monde. »

Edwy Plenel

Sommaire

- Economie....4
- Immobilier....5
- Vie Juridique....7
- Bâtiment....8
- Hôtellerie - Restauration....11
- Amour de l'art....13
- Annonces légales....14

ROUTE DU RHUM 2018 : 40 ANS !

123 navigateurs au départ le dimanche 4 novembre

Saint-Malo, ville d'accueil du départ de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe, vibre à nouveau pour cette 11e édition… Avis de grand vent ! La traversée fait depuis son origine la part belle à la diversité, en rassemblant depuis 1978 sur la même ligne de départ et le même parcours, monocoques et multicoques, petits coursiers océaniques et géants des mers.

Saint Malo accueille le départ de la mythique transatlantique

Le dimanche 4 novembre 2018, il seront 123 skippers à s'élancer en solitaire, dont 6 navigatrices, 3 en IMOCA et 3 en Class40. L'édition 2018 va-t-elle encore affoler les compteurs ?

Côté record : L'OLYMPUS, le petit trimaran jaune de Mike Birch, avait remporté cette épreuve en 1978, en 23 jours 06h 59' 35''. Loïck Peyron sur BANQUE POPULAIRE VII en 2014 avait mis 7 jours 15h 08' 32'' pour rejoindre Pointe-à-Pitre….

Lors de la dernière édition l'engouement populaire avait aussi été sans précédent : plus de 2 200 000 personnes étaient venues arpenter les villages départ de la cité corsaire et arrivée place de la Victoire à Pointe-à-Pitre, goûter à la magie du Rhum !

La Région Bretagne se mobilise pour cette édition, son implication s'est démultipliée en quelques années. Propriétaire du port de Saint-Malo depuis 2007, c'est désormais elle qui met ses infrastructures à disposition des organisateurs. Un investissement matériel et humain conséquent pour la collectivité, en amont de l'événement pendant les 12 jours d'animations, avec un moment fort lors du passage de l'écluse du Naye par les compétiteurs.

AÉROPORT RENNES BRETAGNE

Une 2de ligne pour EasyJet vers Genève

En mars 2018, la compagnie orange opérait pour la première fois de son histoire depuis Rennes, en proposant une liaison vers Lyon. Six mois à peine après ce premier lancement et afin d'exploiter pleinement le potentiel de la dynamique capitale Bretonne, EasyJet a lancé le 29 octobre, sa deuxième destination : Genève.

EasyJet est l'unique compagnie à proposer cette liaison vers Genève, les lundis, mercredis et vendredis, du 29 octobre 2018 au 24 mars 2019 et à partir de 35 €.
Avec ces trois vols par semaine vers la métropole suisse les Rennais pourront profiter d'une destination ski avec un accès direct aux Alpes, dont la réputation n'est plus à faire pour les amateurs de glisse. Genève est également une place financière importante pour les voyageurs d'affaires, nombreux dans la région. En effet, Rennes étant l'un des principaux centres d'affaires du nord-ouest, avec près de 40 000 entreprises installées dans la métropole bretonne.
Les passagers du vol inaugural le 29 octobre ont pu assister à une cérémonie sur le tarmac, en présence d'Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole, Gilles Tellier, Directeur de l'aéroport de Rennes et de Reginald Otten, Directeur adjoint d'EasyJet pour la France.
Genève est la 30e ligne opérée en vol direct au départ de Rennes cette année et la 17e destination européenne desservie.

Pour Reginald Otten, Directeur adjoint d'EasyJet pour la France, **« bien que notre présence à Rennes soit récente, nous offrons déjà dès cet hiver plus de 50 000 sièges aux Rennais pour traverser la France et l'Europe. Pour l'année 2019, l'offre passe en tout à plus de 100 000 sièges et nous espérons continuer notre croissance localement pour offrir davantage de destinations à des tarifs abordables aux Rennais. »**

UNIVERSITÉ RENNES 1

Un plan de retour à l'équilibre financier pour 2021

L'Université de Rennes 1 a adopté jeudi 25 octobre 2018 un plan de retour à l'équilibre. L'Université de Rennes compte près de 30 000 étudiants, et différentes implantations à Rennes, Lannion, Saint-Brieuc, Saint-Malo. Elle investit en moyenne chaque année 18 M€ au bénéfice du développement de la formation, de la recherche et de l'innovation et génère près de 400 M€/an de retombées économiques sur le territoire (Enquête Audiar - 2016).

L'université de Rennes 1 est reconnue au niveau international, comme l'attestent plusieurs classements récents : classement thématique de Shanghai 2018, Leiden 2018, Reuters 2018, Top 500 Times Higher Education 2018… Elle est attractive, comme l'atteste une hausse de 10 % de ses d'étudiants en première année lors de la rentrée 2017/2018, mais malgré cette dynamique reconnue, l'université de Rennes 1 voit son développement contraint financièrement.

Masse salariale en hausse, gestion élevée du patrimoine

L'université a enregistré un double déficit en 2016 et en 2017 avec une masse salariale en augmentation constante qui s'élève à 213 M€ sur un budget de 283 M€ en 2018.

Cette augmentation s'explique notamment par des augmentations règlementaires qui impactent chaque année à la hausse la masse salariale avec des compensations de l'Etat insuffisantes et les recrutements rendus nécessaires pour les nouvelles missions des universités. Ainsi le glissement vieillesse technicité (évolution mécanique de la masse salariale liée l'évolution des carrières) et la Contribution Sociale Généralisée (CSG) ne sont compensées que partiellement.

Par ailleurs le patrimoine immobilier conséquent (370 000 m² de bâti) de l'université engendre des coûts de fonctionnement élevés : 5 M€ de coût de fluide (électricité, chauffage, eau) et 3 M€ de maintenance.

Le patrimoine immobilier des universités en Bretagne n'a pas bénéficié d'un soutien de l'Etat au titre de plan Campus. L'université de Rennes 1, université de recherche intensive, souffre également de l'absence de prise en compte de critères qualitatifs dans le modèle d'allocations de moyens.

82 emplois de moins en 3 ans

L'établissement a engagé un plan de transformation profonde pour retrouver des marges de manoeuvres financières et transformer son organisation notamment par l'innovation numérique. Le Plan de retour à l'équilibre prévoit une réduction sur 3 ans de 82 emplois (titulaires et contractuels) sur un total de plus de 3 200. Dans ce contexte, l'Université à toutefois en 2018 reconduit 167 CDD Biatss (personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques), et recruté 67 doctorants au service de la recherche. 23 CDD Biatss ont été non renouvelés, dont 7 à leur demande.

Le plan prévoit également des actions pour développer davantage les ressources propres de l'université : programmes européens et internationaux, formation continue, alternance, valorisation, offre sur le numérique. Rennes 1 a déjà obtenu plus de 10 M€ de contrats européens dans le cadre du programme Horizon 2020.

L'université constitue par ailleurs un des dix premiers opérateurs de formation continue et d'alternance universitaires avec plus de 8 M€ de budget annuel. Enfin, l'université de Rennes 1 s'engage résolument sur les thématiques d'excellence (intelligence artificielle, cyber, environnement, matériaux innovants, santé…) pour un enseignement supérieur et une recherche de haut niveau à Rennes et en Bretagne avec une visée européenne et internationale.

« Je veux remercier les personnels, dont l'action quotidienne permet à notre université de développer une formation de qualité et une recherche reconnue internationalement. » tient à souligner le président David Alis. **« Pour pouvoir continuer à jouer tout notre rôle sur le territoire à Rennes et en Bretagne, nous demandons une politique de financement des universités intensive en recherche mieux adaptée et des compensations complètes de l'Etat sur les hausses réglementaires qu'il décide. En 2018, les universités ont obtenu une compensation sur le GVT et un accompagnement à la mise en place de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants. La poursuite de cet effort financier est indispensable. »**

• PREFECTURE DE BRETAGNE

Christophe MIRMAND, nommé secrétaire général du Ministère de l'Intérieur

Préfet de la région Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine depuis le 14 mai 2016, Christophe MIRMAND (57 ans) quitte ses fonctions pour rejoindre le Ministère de l'Intérieur en qualité de secrétaire général au côté du nouveau locataire de la place Beauvau, Christophe CASTANER. Il aura en charge, la gestion du corps préfectoral et l'ensemble des administrations territoriales de l'État.

Michèle KIRRY, nouvelle préfète de Bretagne

Diplômée de l'IEP de Strasbourg et ancienne élève de l'ENA (Promotion Léon Gambetta), Michèle KIRRY (58 ans) succède à Christophe Mirmand en qualité de préfète de Bretagne et d'Ille et Vilaine. Elle a été nommée à ce poste le 30 octobre dernier en conseil des Ministres par le Président de la République, Emmanuel Macron. Affectée au ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique à sa sortie de l'ENA en 1993, Michèle KIRRY a occupé les fonctions de directrice des ressources humaines au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé de 2009 à 2012. Après deux années passées à la tête de la préfecture de la Nièvre (2012-2014) Michèle KIRRY s'est, de nouveau, vue confier un poste dans les ressources humaines comme Directrice des ressources et des compétences de la Police Nationale. Son credo : « un top management fondé sur l'empathie ».

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

323

C'est le nombre de morts sur les routes en septembre 2018 en France. Soit une hausse de 8,8 % par rapport à septembre 2017. Dans le même temps, les accidents corporels ont progressé de 5,6 %. Les motocyclistes sont particulièrement touchés avec 81 tués.

Du côté de la sécurité routière, on estime toutefois que ce chiffre doit être replacé dans son contexte.
« La météo particulièrement favorable sur l'ensemble du pays et tout particulièrement dans le sud de la France a, semble-t-il favorisé les déplacements en moto. »
Selon les autorités, **« c'est la première fois depuis dix ans que la mortalité enregistre moins de 900 décès au cours du troisième trimestre »**.

Au total, 2 426 personnes ont trouvé la mort sur la route entre le 1er janvier et le 30 septembre 2018.

RENNES SCHOOL OF BUSINESS

Bris ROCHER, Président Directeur Général du Groupe Rocher Parrain de la 28e promotion du Master Programme Grande Ecole

Mi-octobre, Bris Rocher, Président Directeur Général du Groupe Rocher est intervenu devant les étudiants de la 28e promotion du Master Programme Grande Ecole de Rennes School of Business. L'occasion d'une rencontre, car les représentants de la première marque de cosmétique française se font rares sur le terrain médiatique.

Thomas Froehlicher directeur de Rennes School of Business, Bris Rocher PDG du Groupe Rocher, François Chatel président de l'Association du Groupe ESC Rennes

Rennes School of Business

Grande École internationale de management, elle offre des formations initiales et continues reconnues en France (visa du Ministère français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et à l'international (EQUIS, AACSB, AMBA). Ce sont plus de 4 500 étudiants qui bénéficient d'un environnement d'enseignement multiculturel unique : 91 % des professeurs et 53 % des étudiants sont internationaux.

Il est le parrain de la promotion 2017-2020 du Master PGE de ESC Rennes, avant lui se sont succédés à cette place 27 capitaines d'entreprises, tel Loïc HENAFF, Christian ROULLEAU (Samsic), Seiichiro ADACHI (Toyota Europe), Bertrand COLLOMB (Lafarge), Alain AFFLELOU, Louis LE DUFF. Stratégie de groupe, développement à l'international, ancrage breton, Bris Rocher s'est prêté au jeu des questions des étudiants avec intérêt.

18 000 salariés dans le monde, 50 % du business hors zone euros

La famille Rocher dirige la première marque de cosmétiques française, réalise près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en toute discrétion. Bris Rocher, 40 ans, en est le PDG, il a intégré à 16 ans le groupe fondé par son grand-père. La marque est associée à La Gacilly (56) où elle a vu le jour, mais le groupe c'est 10 marques, 18 000 salariés dans le monde, et 50 millions de consommateurs.
Yves Rocher, Petit Bateau, Dr Pierre Ricaud, Daniel Jouvance, Sabon, Stanhome, Kiotis, ID parfum, et ces dernières années des aquisitions phares : Flormar en Turquie, Sabon en Israël et Arbonne aux États-Unis en février 2018. **« On passe de 2Md€ à 3Md€ de CA en 5 ans. Avant ces aquisitions nous fassions les deux tiers du business en zone Euro, ce qui nous exposait trop. Aujourd'hui nous sommes à 50%. Arbonne est notre plus grosse aquisition, c'est notre 2e marque après Yves Rocher dans le Groupe. Arbonne se positionne sur la cosmétique naturelle et la nutrition. Elle se distingue par son canal de distribution : la vente directe digitalisée, les communautés et les ventes se font via les réseaux sociaux. »**

100 M€ de manque à gagner en 2018

Chaque marque et chaque pays a ses spécificités. **« Yves Rocher en Italie c'est une croissance de 50%, avec la digitalisation du modèle de vente, les réunions se faisant aujourd'hui sur les réseaux sociaux. Il ya 3 000 boutiques Yves Rocher dans le monde, 700 en France… 500 en Russie. La marque Petit Bateau est d'une puissance incroyable sur le marché asiatique.**

Nous sommes également exposés aux marchés émergents, et à la dévaluation monétaire : Flormar en Turquie est en croissance, mais en monnaie locale, quand on la ramène en Euros c'est -8 %. Stanhome au Venezuela subit la dévaluation du Bolivar. On peut dire que l'on a 100 M€ de manque à gagner cette année avec ces phénomènes de dévaluation. C'est habituellement en moyenne 50M€, mais avec la politique de Trump c'est particulièrement fort. »

Un groupe familial à 99 %… depuis 6 ans

Si l'aventure Yves Rocher débute en il y a près de 60 ans, la famille ne possédait plus que 30 % du capital en 2003. **« On a racheté des parts, à Sanofi en 2012, il était essentiel de retrouver le le caractère indépendant et familial du groupe. »** L'histoire de la Marque se confond avec celle de la commune du Morbihan, La Gacilly. **« Je suis très attaché à mes racines. Sur les 18 000 salariés, ont en compte 7 000 en France et 3 500 en Bretagne. Si le siège du Groupe est à Paris, celui de la Marque Yves Rocher est à Rennes. À chaque naissance dans la famille on plante un arbre, cela se fait à La Gacilly. Ce fut un chêne pour moi, ainsi que pour mes enfants. »**

Échange entre Bris Rocher et les étudiants de l'ESC de Rennes.

PROGRAMME CONVERGENCES

257 logements signés Kermarrec pour 2020 à Chantepie

C'est un véritable quartier qui sort actuellement de terre à l'entrée Ouest de Chantepie. 257 logements dont 102 au sein d'une résidence services seniors, 3 villas urbaines et 900 m² de commerces, le programme CONVERGENCES est un projet d'envergure pour Kermarrec Promotion et Vinci Immobilier.

Mercredi 24 octobre, Nolwenn Lam Kermarrec, Présidente de Kermarrec Promotion, Eric Boscherie, Directeur Régional Adjoint de Vinci Immobilier, Julien Veyron, Président du cabinet d'architectes Arcau, et Grégoire Le Blond, Maire de Chantepie, lors de la pose de la première pierre.

« C'est une réelle satisfaction de voir ce projet ambitieux sortir de terre après 7 années d'études et d'ajustements, » explique Nolwenn Lam Kermarrec la Présidente de Kermarrec Promotion. **« Ce programme est révélateur de notre engagement pour concevoir et fabriquer la Ville de demain. Au-delà de la complexité d'une telle opération, le choix de la conception en BIM et le choix de l'énergie renouvelable par le biogaz témoignent de notre volonté de pousser les curseurs pour répondre aux enjeux d'un métier en mutation profonde. »**
Et un an après son lancement, près des deux tiers des appartements ont été vendus.

Le programme Convergences comprend également une résidence services seniors « le Patio Margot » dont la gestion a été confiée à Ovelia, filiale de Vinci Immobilier. **« C'est notre première opération dans la Métropole rennaise**, indique Eric Boscherie le directeur Régional Adjoint de Vinci Immobilier. **« Une opportunité de montrer nos savoir-faire et nos résidences où il fait bon vivre** ». Le Patio Margot propose 102 appartements du studio au 3 pièces, un accueil 7j/7, une présence 24h/24 ainsi que de nombreux équipements (piscine intérieure chauffée, bibliothèque, restaurant avec terrasse et salle à manger privative, salon de coiffure …).

Déjà deux distinctions régionales

En 2017, Kermarrec Promotion et Vinci Immobilier ont obtenu deux distinctions régionales par la FPI Fédération des Promoteurs Immobiliers de Bretagne pour ce programme.
- La pyramide de la mixité urbaine : Convergences comprenant des logements en accession libre et en accession à prix maîtrisé, une résidence seniors et 900 m2 de surface utile de commerces. Un projet immobilier bâti sur un terrain de deux hectares avec des logements accessibles aux professionnels et aux particuliers, pour tous les revenus et tous les âges.

Kermarrec Promotion réalise aujourd'hui entre 120 et 150 logements par an et 5 000 à 6 000 m² de bureaux et de locaux d'activités. Son ambition à 5 ans est de doubler sa production. L'entreprise familiale est aujourd'hui présidée par Nolwenn Lam Kermarrec, fille du fondateur Jean Kermarrec.
VINCI Immobilier exploite et gère des résidences seniors et étudiants à travers ses filiales OVELIA et STUDENT FACTORY.

Le chantier du programme Convergences à Chantepie.

- La pyramide de l'innovation industrielle : conçu en BIM (Building Information Modeling), une méthode de conception permettant de concevoir le projet en 3D, de fiabiliser la construction et d'anticiper d'éventuels problèmes. L'ensemble des 5 résidences sera également doté d'un réseau d'énergie innovant reposant sur une boucle énergétique utilisant un minimum de 50% d'énergie renouvelable. Ce système co-génèrera une production électrique qui sera employée dans les parties communes afin de réduire le niveau global des charges.

TCE INGENIERIE

Aquisition de plus de 300 m² de bureaux à Rennes

Ce cabinet d'ingénierie, créé en 2012 par Hervé PATEAU, réalise des missions de maîtrise d'œuvre et de bureau d'études techniques dans le domaine de la construction : neuf, réhabilitation, habitation, industriel, ERP, bureau, etc…
L'entreprise compte aujourd'hui 16 personnes, intervient dans toute la France, et plus particulièrement dans le Grand-Ouest. Elle poursuit le développement de ses activités, et a fait appel à l'agence AXIO PRO, spécialiste de l'immobilier d'entreprise pour la recherche de bureaux adaptés à leur croissance.
Déjà implantée sur la ZAC de St Sulpice à RENNES ATALANTE, la société TCE a acquis dans ce même secteur une surface de bureaux de 315 m², située dans l'immeuble Métropolis II, rue du Pâtis Tatelin à Rennes.

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Extension de la taxe sur les conventions d'assurance à compter du 1er janvier 2019

Le Gouvernement vient d'annoncer que la taxe sur les conventions d'assurance allait être étendue à la garantie décès des contrats d'assurance emprunteur à hauteur de 9 %. La mesure s'appliquera pour tout nouveau contrat souscrit à compter du 1er janvier 2019.

Cet alourdissement de la fiscalité des contrats d'assurance emprunteur va semble-t-il à l'encontre du Projet de Loi Finances pour 2019 qui devait procéder à la suppression d'une vingtaine de taxes.

Il va également à l'encontre de la libéralisation du marché initiée par l'amendement Bourquin permettant aux emprunteurs de résilier chaque année leur contrat initial pour une offre plus compétitive. Les investisseurs potentiels n'ayant aucun intérêt à changer d'organisme de financement sous peine d'être impactés par une hausse fiscale.

FNAIM Bretagne

Franc succès les 16 et 17 octobre 2018 pour la 4e édition des Universités de la Formation

A nouveau un franc succès avec 201 participants, 246 journées de formation dispensées, 81 agences présentes et 16 sessions de Formation ayant trait à la Copropriété, la Gestion locative, le Management, la Transaction.
« Les adhérents FNAIM Bretagne ont répondu présents, toujours soucieux de se former ainsi que leurs collaborateurs, sur toutes les disciplines de leurs métiers -Transaction, Copropriété, Gestion locative, Locations de vacances - tout en manifestant un vif intérêt pour les formations transversales sur le management ou la connaissance de la fiscalité et de la réglementation » se réjouit la FNAIM Bretagne. Rendez-vous en 2019 !

GROUPE GIBOIRE

Installation de Script&Go sur 700m²

Le Groupe Giboire a accompagné la société Script&Go dans son développement, en l'installant dans de nouveaux bureaux, sur une surface deux fois plus importante, à la même adresse : au 59 boulevard d'Armorique à Rennes.

Créée à Rennes en 2011 par Benoit Jeannin, la société Script&Go propose des solutions sur tablettes mobiles dédiées aux professionnels. Des outils fondés sur la reconnaissance d'écriture, de gestes et de symboles. Les logiciels possèdent tous une interface intuitive qui réplique l'environnement papier/crayon sur tablette par le recours au stylet. Le but est de contribuer à l'amélioration de la productivité et des conditions de travail en mobilité. PME en plein essor, Script&Go dispose déjà de solides références auprès de grands comptes nationaux, notamment dans les domaines de l'énergie, du BTP, du transport et des télécoms. En effet, fort de sa relation étroite avec les laboratoires de l'INSA de Rennes, Script&Go a élaboré en 2013 un logiciel permettant la composition d'un document à main levée sur tablette, s'ensuit un panel de solutions métiers, répondant spécifiquement à de multiples secteurs d'activité avec les logiciels phares BatiScript (pour le suivi de chantier sur tablette), et FiberScript (pour la conception de réseaux de fibre optique).

Des marchés au Canada, Royaume-Uni, Emirats Arabes Unis…

Fin 2016, l'entreprise a donné naissance à une seconde structure, Learn&Go pour couvrir le volet e-éducation. Spécialisée dans l'apprentissage d'écriture sur tablette avec une pédagogie active et unique, KALIGO est distribuée auprès des écoles primaires. Une version anglaise sera lancée prochainement, et sur cette activité Learn&go l'export doit prendre une place prépondérante. Aujourd'hui, les deux sociétés comptent près de 60 collaborateurs, et sont implantées au Canada, au Royaume-Uni et Emirats Arabes Unis. Script&Go accompagne 900 entreprises clientes, compte un CA de 1,5M€ en 2017, en croissance de 40 %.

L'agrandissement était ainsi nécessaire, Benoit Jeannin a porté une attention toute particulière à la localisation. **« Nous avons cherché une solution qui permettait, à la fois, de regrouper nos activités Script&Go (Batiscript et CarnetdeSuivi) et Learn&Go (Kaligo, Kassis) sur 700 m², tout en restant proches d'établissements scolaires… c'est le plaisir d'avoir de jeunes parents aussi au sein de l'entreprise. Il fallait également réduire notre empreinte carbone au travers d'une sensibilisation pour l'utilisation de vélos ou autres moyens non motorisés. Une nouvelle indemnité IVK sera d'ailleurs mise en place dès le 1er janvier 2019. »**

BARREAUX DE RENNES ET SAINT-MALO - DINAN

Fermeture au public du service de l'enregistrement sur-le-champ à compter du 1er novembre 2018

Dans un communiqué de presse, le Barreau de Rennes et le Barreau de Saint Malo - Dinan reviennent sur les conséquences de la fermeture annoncée par le centre des impôts de Rennes, du service de l'enregistrement sur-le-champ à compter du 1er novembre 2018. « Nouvelle preuve de dégradation du service public »

« La nouvelle organisation depuis le 1er septembre 2017 (date de regroupement des services d'enregistrement de Rennes et Saint-Malo, et de mise en service d'un nouveau logiciel de traitement des dossiers) s'était rapidement traduite par un retard de deux mois dans l'accomplissement de sa mission. Ce retard pouvait toutefois être évité si le contribuable se déplaçait physiquement au centre des impôts pour y faire enregistrer sur-le-champ son acte.

A compter du 1er novembre 2018, cette faculté sera refusée au contribuable qui devra patienter deux mois avant un retour enregistré de son acte.

Levée de fonds, augmentation de capital, cessions de titres…. les multiples conséquences pour les entrepreneurs

Les conséquences de cette fermeture au public sont nombreuses et deviendront vite insupportables pour les entrepreneurs et les contribuables en général.

A titre d'exemple, aujourd'hui, une entreprise qui parvient à lever des fonds auprès d'investisseurs pour financer son développement fait enregistrer sur place sa documentation juridique puis effectue les formalités consécutives au greffe du tribunal de commerce, de telle sorte que les fonds seront disponibles dans un délai maximum de 15 jours.

A compter du 1er novembre prochain, cette même entreprise devra patienter environ deux mois et demi avant de pouvoir utiliser les fonds apportés dans le cadre de son augmentation de capital pour embaucher, acheter du matériel ou financer son besoin en fonds de roulement en raison du retard accusé par le service de l'enregistrement.

Dans le même ordre d'idées, un entrepreneur individuel souhaitant structurer son exploitation en société commerciale devra là encore patienter deux mois et demi avant d'obtenir le KBis de sa structure et commencer à exploiter sous cette nouvelle forme en raison, là encore, du retard accumulé par le service.

Il est bien évident que ces délais ne sont pas acceptables dans le monde économique actuel, a fortiori à l'heure du tout numérique et de la simplification administrative prônée par nos responsables politiques.

Ces exemples peuvent être multipliés pour nombre de formalités intéressant les sociétés (transformation, réduction de capital, cessions de titres, dissolution, liquidation, ...) créant un décalage critique entre l'apparence de la société aux yeux des tiers (qui consultent info-greffe) et sa réalité juridique… et, surtout, pouvant constituer un frein au dynamisme économique du département d'Ille-et-Vilaine.

Les sociétés d'exploitation agricoles ne seront pas épargnées par ces délais allongés, retardant de fait la délivrance d'un KBis à jour qui conditionne parfois l'octroi d'aides financières souvent nécessaires à leur survie.

Dons, divorce, héritage… les conséquences pour les contribuables

Les particuliers seront également victimes de ce retard chronique : retard dans la délivrance du certificat permettant le déblocage d'une assurance-vie au profit des héritiers, retard d'enregistrement des dons manuels, retard dans les transcriptions de divorce ...

Cette fermeture au public du service de l'enregistrement sur-le-champ a déjà été expérimentée à Vannes depuis plusieurs mois, sans que cela ne lui permette de rattraper son retard : au contraire, ses délais ont plus que doublé aujourd'hui. Il n'y a pas de raison d'espérer une meilleure issue dans le département d'Ille & Vilaine.

Il est dès lors nécessaire que le Service départemental de l'enregistrement mesure les conséquences pratiques de sa décision et propose très rapidement aux contribuables une solution leur assurant un délai de traitement raisonnable des actes soumis à la formalité de l'enregistrement. »

BARREAU ST MALO • DINAN

Barreau de Rennes

LIBERTÉ D'INSTALLATION DES AVOCATS AU CONSEIL D'ETAT ET À LA COUR DE CASSATION

L'Autorité de la concurrence recommande la création de quatre offices d'ici 2020

Dans le cadre de la liberté d'installation des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, afin d'améliorer l'accès des justiciables à la justice, tout en tenant compte de l'évolution des contentieux portés devant les hautes juridictions, l'Autorité recommande la création de quatre offices d'ici 2020. Ceux-ci viendraient s'ajouter aux quatre offices déjà créés sur la précédente période biennale et porteront le nombre d'offices à 68.

Dans un communiqué, l'Autorité de la Concurrence revient sur les difficultés inhérentes à toute création d'entreprise, indiquant toutefois que le retour d'expérience des avocats nouvellement nommés est globalement positif.
« Ils ont dégagé des bénéfices dès leur démarrage, réalisant un chiffre d'affaires moyen par associé de 53 500 € lors de leur premier semestre d'activité, soit un bénéfice moyen de 27 000 € (ou 4 500 € bruts par mois). »

Le nouvel avis de l'Autorité s'appuie sur deux types de considérations :
• Une analyse économique de l'offre et de la demande sur ce marché très particulier, confirmant le caractère très rentable de cette activité de niche. Au sein de la profession, le taux de marge est de 43 % en 2017 et le bénéfice moyen par associé, s'il a baissé de 0,5 % par rapport à 2014, reste élevé : un peu plus de 500 000 € par associé et par an. Ce marché reste très concentré sur quelques grands offices historiques, qui captent une large part de la clientèle institutionnelle et dans lesquels chaque associé peut prendre en charge plus de 1 000 dossiers par an. La profession est par conséquent marquée par un fort dualisme, les plus petites structures rencontrant plus de difficultés à se développer, et étant par ailleurs pénalisées par des règles professionnelles qui freinent fortement la mobilité de la clientèle.
• Une analyse prospective des réformes susceptibles d'impacter l'activité des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation dans les années à venir, notamment celle du traitement des pourvois à la Cour de cassation, que le gouvernement envisage de faire évoluer sur proposition de la Cour de cassation, sans que les contours de cette réforme ne soient encore définitivement arrêtés.
Dans ce contexte, l'Autorité a retenu une approche prudente, en recommandant la création d'un nombre réduit d'offices : quatre seulement d'ici 2020, qui s'ajouteront aux quatre créés en 2017.

Par ailleurs, l'Autorité formule plusieurs recommandations qualitatives destinées à améliorer le fonctionnement de cette profession : modifications des règles professionnelles qui actuellement restreignent la possibilité pour un avocat de développer sa clientèle, améliorations de la procédure de nomination aux offices créés, de la collecte d'information économique dans les offices, ainsi que de la présence et la représentation des femmes dans la profession. Selon l'Autorité de la Concurrence, ces aménagements constituent des facteurs clefs de succès pour assurer la réussite de la réforme et permettre, en particulier, le développement de l'ensemble des offices créés depuis 2017.

7 MÉDAILLÉS DU TRAVAIL À L'ENTREPRISE COLLET JOËL

La PME bretonne spécialisée dans l'installation de charpentes métalliques, a travaillé pour des bâtiments d'Ariane 5 et de Soyouz en Guyane !

Vendredi 19 octobre, Joël Collet avait réuni les 21 personnes de son équipe et quelques intérimaires qui travaillent pour l'entreprise, pour mettre à l'honneur 7 d'entre eux : Mme Annick Collet, épouse de Joël Collet a reçu la médaille d'argent du travail de la main de Jean-Françis Richeux, Maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet. 6 autres collaborateurs charpentiers ont aussi reçu la médaille du travail : Fabrice Philoux, Denis Perennès, Laurent Pichon, Didier Vasse et Eric Lesage, médaillés d'argent. M. Daniel Guerif, qui prendra sa retraite début décembre, a lui reçu la médaille du Grand Or.

Les 7 médaillés de l'entreprise avec Joël Collet et Jean-Francis Richeux.

L'entreprise est spécialisée dans la pose de charpente métallique et intervient en France et à l'étranger, notamment dans les DOM-TOM. Elle a par exemple réalisé la charpente métal d'un hôpital en Martinique, celle du bâtiment Jupiter de l'aérospatiale en Guyane. De 1994 à 2010, l'entreprise a réalisé le montage de plusieurs bâtiments en Guyane, équivalents à environ 4 000 tonnes de charpente métallique, dont une tour de 50 mètres de haut pour Ariane 5 et un bâtiment pour Soyouz. Son prochain chantier à l'étranger démarrera début janvier 2019, pour la construction d'un collège en Martinique. Elle vient de réaliser un bâtiment à la Chapelle de la Lande à St Jouan des Guérets, et plusieurs usines des groupes Lactalis et LDC (jusqu'à 30 mètres de hauteur).

« On a fait énormément de chantiers depuis que je me suis installé en 1985, et l'entreprise est devenue familiale ». Joël Collet travaille avec ses deux fils, Mickael et Emmanuel, chefs d'équipes sur les chantiers, sa fille Graziella au bureau avec Mme Annick Collet, aidée de Karine Rouault secrétaire, et de Mme Châtaignier, comptable. **« On est très contents de travailler ensemble, je commence à les former en vue de leur permettre de poursuivre l'activité dans quelques années »**.

COLLET Joel - 02 99 58 85 84
ZA La Halte - Saint-Père-Marc-en-Poulet

ASSEMBLEE GENERALE FFB PAYS DE SAINT-MALO

Un rassemblement convivial de nombreux artisans du Bâtiment du bassin malouin à l'Extra-Muros, vendredi dernier

Jeudi 25 octobre, une centaine d'artisans et entrepreneurs du pays malouin s'étaient réunis à l'Extra-Muros pour leur assemblée générale annuelle, présidée par Loic Levillain.

Loic Levillain et Xavier Champs, représentant la FFB.

« Nous avons la chance de pouvoir organiser cette réunion, en plein cœur de la Route du Rhum, qui fait rayonner économiquement notre territoire. En ce qui concerne le Bâtiment, notre département est plus dynamique que beaucoup d'autres, cependant les prix sont encore très tirés ». Loïc Levillain a aussi rappelé que la Fédération du Bâtiment du Pays de Saint-Malo rassemble 207 artisans et entrepreneurs, et a accueilli 24 nouveaux membres depuis un an. **« C'est un beau signe de développement de notre organisation professionnelle, qui doit continuer à développer sa représentativité sur le territoire pour mieux défendre nos intérêts »**.
Xavier Champs, malouin et président de la FFB départementale, a évoqué devant ses pairs les combats du moment de la FFB : **« Sur la TVA à taux réduit, nous avons gagné sa reconduction pour un an, c'était essentiel, mais nous déplorons la persistance du gouvernement à réduire le champ d'action du CITE pour les fenêtres et chaudières à fioul en 2019, c'est un dispositif qui fonctionnait très bien ! »**. La FFB est très vigilante face à quelques signes de ralentissement de l'économie, elle demande la prolongation du PTZ jusqu'en 2021 et du Pinel en mode zonage de projets (aide sur un nombre limité de logements pour booster les projets locaux au cas par cas).

Le dossier qui fait grincer les dents des entreprises, c'est le prélèvement à la source : **« L'Etat nous confie la gestion du prélèvement de l'impôt de nos salariés, c'est beaucoup de temps et un coût supplémentaire inacceptable »** selon Loïc Levillain.

Sur le bassin malouin, les professionnels ont souhaité se rapprocher des jeunes cette année : la FFB a participé activement au Forum de l'Emploi à St Malo début mars (avec les entreprises Menuiserie du pays de Saint-Malo, Gendron et Besnard, Rabache, Rochard et Siam), et projette de rencontrer les responsables des principaux collèges malouins. **« Nous devons continuer à accueillir et former des jeunes, mais il faut réussir à les attirer vers nos métiers »**, explique Loïc Levillain qui, il y a quinze ans, était déjà moteur sur le territoire avec l'opération « Bâti-jeunes ». Pour accompagner les entreprises dans la communication sur leurs métiers, la FFB met à la disposition des artisans une plateforme en ligne **www.emploi.batiment.bzh** pour diffuser sur internet les offres d'emploi et d'apprentissage des professionnels du Bâtiment.
Toujours aux côtés des artisans, la FFB a présenté les dispositifs permettant de fidéliser ses salariés, avec notamment le nouveau comité d'entreprises inter-entreprises dédié au BTP, Avantages E-BTP. Prochain RDV à Saint-Malo, le 13 novembre pour une réunion d'information sur les nouveautés en matière sociale. Inscription auprès de la Fédération au 02 99 38 28 28.

Artisans et entrepreneurs de bâtiment sont venus nombreux.

RICARD SAS au capital de 54.000.000 euros - 4-6 rue Berthelot 13014 Marseille - 303 656 375 RCS Marseille

JAMESON®

IRISH WHISKEY

WHY? TASTE, THAT'S WHY.*

DISPONIBLE POUR VOS CADEAUX CLIENTS ET COLLABORATEURS.
RICARD SA Rennes 02 99 32 93 93 - contact@collection-grandes-marques.com

*Pourquoi? Pour le goût.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Concerts et cérémonies à Rennes

Samedi 10 et dimanche 11 novembre :
Concerts de l'Orchestre symphonique de Bretagne (OSB) : ayant pour objet la vie des musiciens anglais, français, allemands et américains qui ont pris part à la Grande Guerre. Création mondiale : Black Bohemia.
Le 10 novembre à 20 h 30 et le 11 novembre à 16 h Grand auditorium du Centre de Congrès – Couvent des Jacobins.
Informations et réservation auprès de l'OSB.

Samedi 10 novembre. Commémorations de l'armistice de 1918
A 12 h : survol des quais de Rennes par deux avions Rafale de la Marine Nationale.
De 10 h à 17 h 30 : écran géant – place de la Mairie avec projection du film "1918 jeunes pour le bleuet au Roazhon Park" et rétrospective en images du centenaire rennais 2014/2018.
A 18 h : cérémonie sur la place de la Mairie – prise d'armes et évocation du centenaire de la Grande Guerre.

Du samedi 10 au mardi 13 novembre. Les concerts de midi
A l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, un hommage aux musiciens qui ont traversé la grande guerre (Maurice Ravel, Claude Debussy,...).
Auditorium Espace International / Maison Internationale de Rennes.
7, quai Chateaubriand. Informations et réservation sur www.concertsdemidi.com

Dimanche 11 novembre. Concert de musique sacrée en l'honneur des commémorations de l'armistice de 1918
Deux œuvres de Domenico Scarlatti, un Te Deum et un Stabat Mater seront chantées par le chœur de l'association A vous sans autre (ASVA), ensemble vocal, dirigé par Damien Simon, professeur d'orgue au Conservatoire à rayonnement régional de Rennes.
16 h. Église Toussaints. Tarif plein 12 € / Réduit 8 € / 4 € "sortir" / Gratuit - 16 ans. Informations et réservations : tél. 02 99 53 48 58 avoussansautre@gmail.com. Point de vente : Les Enfants de Bohème, 2 rue du Maréchal Joffre 35000 Rennes. Tél. 02 99 42 59 13. contact@lesenfantsdeboheme.fr.

Jeudi 13 décembre. Concert caritatif et historique "Le bal des tranchées"
Sous l'égide de l'institut Franco-Allemand de Rennes, programme interprété par la Musique des Transmissions.
20 h. Auditorium du Triangle. Boulevard de Yougoslavie. Entrée : tarif unique 10 €.

LES POILUS DE ROMILLE

Un ouvrage sur la vie de soldats dans la guerre 14 - 18

A l'occasion du centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale, l'association AMPARO - Les Amis du Patrimoine de Romillé (35) - revient sur cette époque marquante et sur les hommes de la commune qui s'engagèrent dans cette guerre, en publiant un récit présenté lors d'une exposition du 8 au 11 novembre dans la commune.

La fête de l'Armistice à Romillé en 1922, photographie archives familiales David- Cutté (Page XVII de l'ouvrage).

Un long travail de recherche

L'association AMPARO a réalisé pendant 5 ans un travail de recherche et de collecte minutieux et original pour identifier tous les hommes engagés et retracer leurs vie pendant la Grande Guerre.

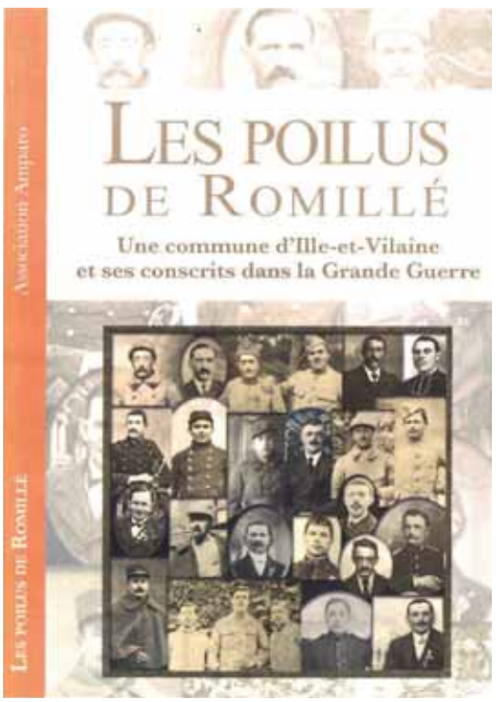

Les amis du Patrimoine de Romillé

Créée en 2006, AMPARO a pour but le soutien à toutes actions visant à conserver, protéger, valoriser le patrimoine de la commune de Romillé. L'association se donne également pour but de mieux connaître et faire connaître l'histoire, la culture et les traditions locales. Elle a publié en 2009, à l'occasion des travaux de rénovation du clocher de l'église, un fascicule : L'église Saint-Martin de Romillé, son histoire et son architecture au fil du temps.

Ils ont pour cela consulté la liste des conscrits, les registres matricules, les archives privées, paroissiales et municipales. Familles et habitants ont été sollicités et ont confié des courriers et objets personnels, des photographies… Pour aboutir ainsi à l'histoire des poilus, leurs combats, leurs faits de guerre, leurs blessures, sur fond de vie d'une commune rurale, relatée dans l'ouvrage écrit et publié par l'association, richement documenté et illustré.

Une commune très touchée par la guerre

Romillé est une commune rurale de 2 200 habitants à l'époque (aujourd'hui 3 878 habitants), durement touchée par la guerre, avec 25 % de la population mobilisée en 1914, principalement dans l'infanterie, une unité des plus meurtrières. Plus de 500 conscrits de 18 à 47 ans sont partis combattre au front.

Un quart d'entre eux ne sont jamais revenus et, chez ceux qui sont rentrés, beaucoup sont blessés, gazés, mutilés, invalides, meurtris par ces années de guerre. Parmi les victimes, beaucoup sont issues des mêmes familles de la commune, parfois 3 frères, tombés tour à tour au cours de la guerre.

Photos et documents inédits exposés à la maison des associations du 8 au 11 novembre

Pour le centenaire de l'armistice, l'association organise une exposition à la maison des associations de Romillé du 8 au 11 novembre. En plus des documents et objets concernant la commune et ses poilus durant la Grande Guerre, quelques parcours emblématiques seront présentés lors de l'exposition et différentes animations sont prévues (film, conférence-débat, chansons d'époque, ...).

Les poilus de Romillé, 282 pages, 15 €, en vente sur le site de l'association.
http://apr.jimdo.com/

OUEST BOISSONS

6e Tournoi solidaire de Soccer ! 240 équipes de clients, fournisseurs et salariés engagés

« C'est un bel élan de solidarité, avec la mobilisation des acteurs du CHR »

Clients, fournisseurs et salariés de Ouest Boissons ont rendez-vous sur les terrains de Soccer en salle pour FUT'SOLidaire, la 6e édition de tournois solidaires organisés par le distributeur de boissons du Grand Ouest . Des moments conviviaux dont les fonds récoltés sont reversés intégralement à des associations caritatives locales.

C'est la 6e édition de tournois solidaires qu'organise Ouest Boissons. Cinq rencontres sportives et conviviales se déroulent à Lorient, Vannes, Rennes, Saint-Nazaire et Laval. Le « FUT' SOLidaire » se tient entre le 25 octobre et le 4 décembre 2018 dans les soccers partenaires : Le Breizh Soccer à Vannes, l'Arena 18 à Caudan (Lorient), le Sport in Park à Laval, le Soccer Rennais, et le SNAF (Saint-Nazaire Atlantique Football).

Ouest Boissons soutient cet engagement sociétal RSE, en organisant son propre évènement Ouest Boissons, afin de porter des valeurs de solidarité de partage et d'engagement.

22 500 € reversés aux associations

L'objectif est de mobiliser des équipes de clients, fournisseurs et salariés de Ouest Boissons afin de collecter des fonds pour des associations caritatives. Les soccers partenaires mettent à disposition leurs structures pour les matchs, les équipes inscrites au tournoi versent une participation et les salariés Ouest Boissons organisent des animations, tombolas et ventes de gâteaux pour récolter des fonds supplémentaires. Ouest Boissons a à cœur de choisir des associations pour lesquelles les sommes reçues sont significatives. Ce sont donc généralement de petites associations locales que les salariés choisissent.

Des rencontres conviviales lors des tournois Ouest Boissons

Cette année les cinq associations sont :
Agir et Vivre l'Autisme ; Brav'Sterenn Anim' ; Cap Centrafrique ; Croque le vie pour Emy ; Pour l'avenir de Jules.

Distributeur de boissons au service des professionnels CHR (cafés, hôtels & restaurants), Ouest Boissons, c'est la force d'un Groupe Indépendant et la réactivité de plusieurs PME bien ancrées localement. L'entreprise mise sur l'humain, sur des femmes et des hommes engagés et passionnés, pour accompagner les professionnels du CHR indépendants à créer et développer leur activité.

OUEST BOISSONS

Ouest Boissons : Rennes – Fougères – Lamballe – Pontivy – Auray – Lorient – Belle-Île – Laval – Saint-Nazaire. ***ouestboissons.fr***

MA CABANE AU CANADA

Portes ouvertes à Gosné, les 9-10-11 novembre

Ma Cabane au Canada est un domaine qui existe depuis nombreuses années entre Rennes et Liffré. Il a accueilli au fil des ans un restaurant, une discothèque... jusqu'à sa fermeture en 2015.

En 2017, le site intégralement rénové rouvre ses portes et propose aux particuliers comme aux professionnels de louer le domaine et sa salle, afin d'organiser repas de fêtes et évènements d'entreprises. Les 9, 10 et 11 novembre auront lieu les portes ouvertes afin de présenter ce domaine.

La salle a une capacité de 200 places assises, 300 places debout, vestiaires, cuisine équipée, bar et parking, l'équipement est particulièrement étudié pour des événements de belle envergure. Mariages, repas de familles, communions, mais aussi séminaires, repas d'entreprise, cocktails, tous types de réceptions. Une terrasse de 200 m² pouvant abriter jusqu'à 6 tonnelles, un parc paysager et l'étang, offrent un cadre verdoyant à ces rassemblements. Dépaysement garanti à quelques kilomètres de Rennes.

Ma Cabane au Canada
35140 Gosné
contact@macabaneaucanada.bzh
02 99 39 91 85

MELCHIOR

Un service de restauration d'entreprise innovant

Le groupe Giboire a installé La société Melchior à Montgermont. Dans le cadre de sa croissance, cette société nantaise a décidé de s'implanter sur l'agglomération Rennaise et s'installe dans un local de 240 m².

Créée en janvier 2016, la société MELCHIOR prospère dans le domaine de la restauration d'entreprise, l'innovation est basée sur le service de cantine connectée. Son concept : elle implante des réfrigérateurs connectés au sein des entreprises, afin de proposer aux collaborateurs des repas de qualité traiteur. Une pause déjeuner de qualité, disponible à tout moment, pour le montant d'un titre restaurant. Salades, plats de pâtes, plats chauds, quiches, petites entrées, et une gamme de desserts, le salarié repart immédiatement avec un déjeuner constitué de produits frais. Dotée d'un cahier des charges précis, elle s'est adressée à Giboire Entreprise qui l'a accompagnée dans sa recherche de local. L'équipe compte à ce jour 8 salariés dont 2 à Rennes.
En savoir plus sur : **http://www.melchior.pro**

UMIH 35 ILLE-ET-VILAINE
Immeuble LE DELTA 3
40 rue du Bignon - CS 27733
35577 CESSON-SEVIGNE
Tél : 02 99 36 00 59 - Fax 02 99 36 61 36
contact@umih35.com / www.umih35.com
UMIH

CIRCUIT « TETES DE L'ART » 2018

Le 9 novembre de 18h à 22h
Entrée gratuite

La 14e édition de cette balade artistique dans Rennes proposera 6 nouveaux lieux, sur les 23 galeries, ateliers d'artistes et lieux éphémères accueillant cette année les visiteurs. La particularité de la visite : l'ouverture pour une soirée des lieux d'art rennais, pour faire découvrir des artistes de tous bords, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Comme des portes ouvertes sur les lieux d'arts du centre ville, cet évènement nocturne du 9 novembre a pour objectif les rencontres autour d'artistes, locaux pour certains, et la promotion des arts visuels d'une manière générale. Pour cette 14 ème édition, la diversité est une nouvelle fois au rendez vous, avec des peintures, sculptures et dessins notamment... Des univers uniques à découvrir autour d'un verre !

Informations sur le circuit sur le site http://lecircuitdestetesdelart.com et sur leur page Facebook. Certains lieux ouvriront dès 14h le 9 novembre, indications à retrouver sur le plan du circuit, disponible à Destination Rennes - Office de Tourisme et dans les lieux d'exposition.

Galeries : Atelier-Galerie L'Ombre Blanche, Capsule Galerie, Atelier Phil et Cha, Atelier-Galerie Michèle Barange, Atelier-Galerie l'Antre temps, Galerie Laute, Atelier-Galerie Anaïs Colin, L'Atelier Saint Germain Yannick Bernard, Le Lavoir Ateliers réunis, Ateliers Terre & Feu, Philibert Le Cascadeur, Galerie G.O.L.O, Atelier MiM, Atelier 18.

Lieux éphémères : NéoNot - Espace Roazhon, Office du Carré, "18 Quai" - espace BNP Paribas-Banque de Bretagne, Maison Simon, Hôtel le Magic Hall, Edition spéciale, Le Saint-Antoine / Hôtel & Spa, Hôtel Bonin de la Villebouquais, L'Arrière Boutique.

MARATHON VERT 2018

Le succès au rendez vous pour cette 8e édition !

Ralliant Cap Malo à l'esplanade Charles de Gaulle de Rennes, le Marathon Vert Rennes Konica Minolta a eu lieu dimanche dernier. Défi sportif et solidaire, il a attiré près de 8 000 participants de toute la France (58 départements) et d'ailleurs, et permis la réalisation de belles performances. Prochaine édition déjà fixée au 27 octobre 2019 !

Les trois premiers coureurs à avoir accompli l'exploit des 42 km.

Vainqueur du marathon de Stockholm cette année et de celui de Lyon l'an dernier, le kényan Lawi Kiptui a remporté l'épreuve reine en 2h08'30''. Il était suivi par l'éthiopien Chala Dechase qui s'est emparé de la 2e place à 2h09'15''. Le troisième à avoir franchi la ligne d'arrivée, en 2h09'30'' est le kényan, Dominic Letting.

Ils sont cinq coureurs à avoir couvert la distance en moins de 2h10 et dix coureurs à avoir terminé le marathon en moins de 2h30.
Chez les femmes, c'est l'éthiopienne Almaz Negede qui a bouclé l'épreuve en 2h29'40''.

Les deux vainqueurs bretons du marathon sont Florian Le Vigouroux qui remporte pour la deuxième fois le titre régional en 2h23'53'' et Lénaïc Chollet Hado en 2h56'33'' chez les femmes.

Lénaïc Chollet-Hado, gagnante régionale du marathon.

Les coureurs s'étaient inscrits à l'une des cinq courses proposées : le marathon, le marathon relais Ouest-France, le marathon Duo Mc Donald's, la course féminine Yves Rocher et la marche nordique Lamotte Promoteur.

Le course rennaise a obtenu le label International pour le Marathon 2017 et était le support des Championnats de Bretagne de Marathon.

Le Marathon Vert offre aussi l'opportunité à des personnes en situation de handicap de participer à la course. Cette édition, ce sont de 4 associations, avec le concours de nombreux relayeurs, qui ont permis à 7 enfants et 3 adultes de prendre le départ de la course. C'est entre autres le cas de l'association DEFI qui a concouru grâce au soutien de la Fondation Konica Minolta.

119 406 arbres à plantés !

Plus de 1 400 bénévoles étaient mobilisés pour l'évènement, sur tout le parcours et au Village du Marathon Vert, sur l'esplanade Charles de Gaulle, pour le ravitaillement, et les récompenses des sportifs, avec également un espace bien-être, où des kinésithérapeutes et ostéopathes accueillaient les coureurs pour des massages et soins gratuits.

Depuis 7 ans, suite à la rencontre entre Daniel Jeulin, créateur du Marathon Vert, et Jacques Rocher, le Marathon Vert a pour objectif d'aider à la plantation d'arbres dans le monde et de défendre la solidarité et le développement durable. Cette année, ce seront 119 406 arbres qui seront plantés en Inde, en Allemagne et en France, au côté de la Fondation Yves Rocher – Institut de France. Depuis le lancement de l'opération, le slogan *1 km parcouru = 1 arbre planté* aura permis de planter 724 988 arbres !

Rendez vous le 27 octobre 2019 pour la prochaine édition !

GALERIE NET PLUS

Inauguration de la sculpture monumentale « Atlas Pax amer ricana » de Loïc Bodin

Depuis 2010, la société NET PLUS à Cesson-Sévigné s'est fait un nom dans le mécénat artistique. Avec passion, enthousiasme et ténacité, ses dirigeants, Bruno Coeurdray et Pierre Moussion, s'attachent à promouvoir l'art sous toutes ses formes dans le quotidien de l'entreprise mais aussi auprès du public.

Atlas Pax amer ricana, Loïc Bodin 2018
© Richard Volante

La galerie d'art aménagée au sein du premier siège social de Net Plus a vu le jour en 2010 suivie d'une deuxième en 2017, de 200 m² ! Animée par l'association *« Les ailes de Caïus »* (de Caïus Cilnius Maecenas, protecteur des artistes au temps de l'empereur Auguste, d'où le nom *« mécène »*), c'est un très bel espace d'exposition en même temps qu'un lieu de rencontre avec les artistes. Si les salariés vivent au quotidien entourés d'œuvres contemporaines, la galerie est également ouverte au grand public, aux étudiants, aux scolaires, aux associations. *«Si l'engagement de mécénat est désintéressé, notre entreprise y trouve pourtant son intérêt. Les qualités portées par l'art contemporain sont celles que l'on promeut : créativité, aptitude au défi... »* explique Bruno Coeurdray.

Il y a quelques mois, Net Plus a passé commande au sculpteur Loïc BODIN d'une sculpture monumentale, manière de marquer l'investissement de la société dans l'art contemporain.

Bruno Coeurdray et Pierre Moussion ont laissé carte blanche à l'artiste, ce qui n'a pas manqué de susciter *« un vif débat » « Préférant les remarques et interrogations à l'absence de réaction, la pièce a été accueillie telle que vous la découvrez »*, précise Pierre Moussion.

Une sculpture monumentale qui a perdu la tête

La sculpture de Loïc Bodin, intitulée *Atlas Pax amer ricana* fait référence à Titan Atlas condamné à porter le monde pour avoir défié les dieux de l'Olympe. Monumentale (4 mètres de haut), la sculpture érigée sur un socle en acier oxydé, est en bronze patiné vert antique. Elle représente un colosse portant non pas le monde sur ses épaules mais … une tête de Mickey. *« Mickey, icône de Disney, devenu celle des USA, a pris la grosse tête. Les philosophes antiques nommaient Hibris l'excès, l'orgueil des hommes. De l'invention des super héros aux dictateurs en tous genres, c'est de la démesure et de sa chute dont nous parle cette œuvre »* explique Loïc Bodin.

Sa sculpture est une chimère, un assemblage d'éléments disparates inspirée des monstres d'hier et d'aujourd'hui (Alien, Frankenstein, Golem, Dr Jekyll et Mr Hyde, Hulk) Loïc Bodin a utilisé *« la grammaire plastique du modelage »* dans la grande tradition de l'antiquité grecque : puissante anatomie, modelé vigoureux, légère flexion des jambes pour donner une impression de mouvement. Le langage formel est connu de tous et c'est voulu de la part de l'artiste. Sans oublier le choix du bronze, le matériau le plus noble. Dans cette sculpture, Loïc Bodin a joué la carte de l'humour pour nous offrir recul et légèreté malgré tout. Cette provocation malicieuse a séduit les dirigeants de NET PLUS.

La statue a été inaugurée le 4 octobre accompagnée des dessins de l'artiste et des photographies de Richard Volante.

Gwénaëlle de Carné

Exposition « Atlas : histoire d'une sculpture »
avec les photographies de Richard Volante
Jusqu'au 30 novembre, entrée libre, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Galerie NET PLUS , 60 A rue de la Rigourdière
35510 CESSON-SÉVIGNÉ.
02 99 22 77 99
galerie@net-plus.fr - www.net-plus.fr
www.ailesdecaius.fr

HISTOIRES ET LÉGENDES BRETONNES

Parcours à travers les collections du Musée des Beaux-Arts avec la participation de l'artiste Valérian Henry

À la faveur d'un échange exceptionnel avec le Musée d'Orsay, le Musée des Beaux-arts de Rennes présente un chef-d'œuvre du peintre symboliste Edgard MAXENCE (1871-1954) : *La Légende bretonne*. Acquis en 2013 par le Musée d'Orsay, le tableau est la pièce centrale d'un parcours à travers les collections du Musée des Beaux-Arts sur le thème de l'histoire et des légendes bretonnes.

Originaire de Nantes, Edgard Maxence est toujours resté attaché à sa terre natale. Oeuvre de maturité, *La Légende bretonne* est l'une de ses compositions les plus ambitieuses. Elle fait écho au mouvement d'affirmation de l'identité bretonne, très vif au début du 20e siècle et certainement encouragé par le commanditaire : le Docteur Louis-Gustave Richelot (1844-1924). Nantais lui aussi, ce chirugien et gynécologue était un grand mélomane. Elève de César Franck, il donnait dans son hôtel particulier parisien des soirées musicales très suivies. D'autant plus qu'il interprétait au piano ses propres mélodies. En 1905, il composa pour une voix et orchestre une pièce intitulée…. *La Légende bretonne*. Peint en 1906, Le tableau d'Edgard Maxence en serait la transcription picturale : une huile sur toile de grand format (1m50 sur 2m20) rehaussée d'un cadre imposant, sculpté dans le style néo-Renaissance.
Sous un ciel crépusculaire illuminé d'une lune rousse, deux femmes sont assises à l'ombre d'un dolmen : l'une drapée d'une fourrure d'hermine, le visage animé, les yeux écarquillés, l'autre en costume de Pont-Aven, saisie de crainte, à cette apparition. La déesse ou la fée, accompagnée des Korrigans des légendes bretonne semble lui dire quelque chose. Avec « un folklore très appuyé », Maxence « confronte la Bretagne chrétienne à la Bretagne magique. »Tout passe ici par le décor, l'atmosphère, les expressions.

Gwénaëlle de Carné

Musée des Beaux-Arts de Rennes, 20 quai Emile Zola. Exposition jusqu'en mai 2019. Le circuit est ponctué d'œuvres du designer Valérian Henry réalisées pour l'occasion sur le thème des légendes bretonnes.

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la Société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité.
Conformément à l'arrêté Ministériel du 21 décembre 2017 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 24 décembre 2017, le tarif 2018 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,82 € H.T.
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

OFFICE NOTARIAL DU GUESCLIN
Maîtres Eric LAMOTTE, Marc LAISNÉ, Damien GUÉGUEN
Arnaud SOLLET, Nathalie LOUSSOUARN
Charlotte NOËL et Christophe SOUFFLEUX
Notaires - 4 rue du Guesclin 35000 RENNES - Tél : 02 99 79 40 77

AVIS CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Marc LAISNÉ, notaire associé à RENNES, le 22 octobre 2018, enregistré au SDE de RENNES le 26 octobre 2018, référence 2018 N03731.
La SELARL GOPMJ, mandataire judiciaire, domiciliée 4 mail François Mitterrand 35000 RENNES, agissant en qualité de liquidateur à la procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre de Madame Stéphanie Claudine Simone Pierrette MARTIN, buraliste, demeurant à ARGENTRE-DU-PLESSIS (35370) La Rouaudière, née à FOUGERES (35) le 3 septembre 1982, divorcée de Monsieur Sébastien Eric Fabien PANNETIER
A CEDE à:
Madame Catherine Monique Evelyne MILON, buraliste, épouse de Monsieur Patrick René Michel BERTHAULT, demeurant à VITRE (35500) 9 impasse des Oiseaux, née à SAINT-MEEN-LE-GRAND (35290) le 9 octobre 1970.
Un fonds de commerce de TABAC-PRESSE exploité à ETRELLES (35) 22 rue Normand d'Etrelles, pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au RCS de RENNES sous le numéro 790.060.347.
Prix : VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR)
Oppositions : Oppositions la SELARL GOPMJ, mandataire judiciaire à RENNES (35000) 4 mail François Mitterrand, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour Insertion.
Me LAISNÉ

187J01469

SCP Jérôme et Marie-Pascale NICOLAZO
Notaires, 11 place d'Haigerloch
35530 NOYAL-SUR-VILAINE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julien MOREAU, notaire à NOYAL SUR VILAINE, le 8 octobre juin 2018, enregistré auprès du SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE RENNES, le 15 octobre 2018 Dossier 2018 00027568 Référence 3504P61 2018 N 03673, la société dénommée S H OPTIQUE, société à responsabilité limitée, au capital de 5 000,00 EUR, dont le siège social est à SERVON SUR VILAINE (35530), 1 rue des Vignes, identifiée sous le numéro SIREN 495 109 738 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, a cédé au profit de La société dénommée AJASSE XAVIER, société à responsabilité limitée, au capital de 5 000,00 EUR, dont le siège social est à SERVON SUR VILAINE (35530), 1 rue des Vignes, identifiée sous le numéro SIREN 842327082 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Un fonds de commerce de commerce d'optique exploité à SERVON SUR VILAINE (35530) 1 rue des vignes moyennant le prix de 35.780,00 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 25.000,00 euros et aux éléments corporels pour 10.780,00 euros. Entrée en jouissance fixée au 8 octobre 2018.
Les oppositions seront reçues par Maître Marie-Pascale NICOLAZO – 7 rue Charles Brisou à SERVON SUR VILAINE (35530), où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour unique insertion. Le notaire.

187J01412

www.7jours.fr

SCP BODIN-BERTEL RABRAIS
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach
BP 1 – 35730 PLEURTUIT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Bénédicte BODIN-BERTEL, Notaire à PLEURTUIT, le 31 octobre 2018,
La Société SARL DELEPINE GUERAS, E.U.R.L. au capital de 7638 €, dont le siège est à DINARD (35800), Rue des Frères Boussac Zac La Ville es Passants II, identifiée au SIREN sous le n° 433887510 RCS SAINT-MALO,
A cédé à :
La Société MACONNERIE GUERAS, E.U.R.L. au capital de 1500 €, dont le siège est à LA RICHARDAIS (35780), 14 Rue des Artisans, identifiée au SIREN sous le n° 842744492 RCS SAINT-MALO,
Le fonds de commerce de BATIMENT – PLATRERIE – CARRELAGE exploité à DINARD Rue des Frères Boussac, Zac La Ville es Passants II, connu sous l'enseigne "DELEPINE-GUERAS",
Moyennant le prix de 50.000 Euros.
Entrée en jouissance le 1er Octobre 2018.
Oppositions dans les formes légales dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la Société Civile Professionnelle susnommée, où domicile a été élu à cet effet.
POUR INSERTION
Maître BODIN-BERTEL

187J01486

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES
Retrouvez l'intégralité du tarif des formalités sur :
https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/tarifs-des-formalites.html

ENQUETES PUBLIQUES

Commune de LOUVIGNE DE BAIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DANS LE BUT DE VENDRE UNE PARTIE DES CHEMINS COMMUNAUX

Par arrêté en date du 11 octobre 2018, le maire de LOUVIGNÉ DE BAIS a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour la vente de certains de ses chemins communaux à :
• La chardronnais,
• La haute billonais,
• La pichardière
A cet effet Monsieur Alain MAGNAVAL, domicilié 20 rue Conrois 35200 RENNES, directeur des clientèles et marketing en retraite, a été désigné commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera en mairie du 06 novembre 2018 au 20 novembre 2018 aux heures habituelles d'ouverture.
Monsieur le commissaire recevra les différents riverains concernés
• le mardi 06 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
• le mardi 20 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
Pendant la durée de l'enquête, les observations seront inscrites dans le registre d'enquête publique déposé en Mairie, elles peuvent aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Pour le Maire
Thierry PIGEON
Adjoint délégué

815665

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

PREMIER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 22 octobre 2018, le Préfet informe les habitants de OSSÉ, commune déléguée de CHÂTEAUGIRON, CHÂTEAUGIRON, NOYAL-SUR-VILAINE et PIRÉ-SUR-SEICHE, qu'une enquête publique sera ouverte du 19 novembre 2018 (9h) au 21 décembre 2018 (15h30), sur la demande présentée par l'ENTREPRISE PATRICK GUILLEUX, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une installation de regroupement et de traitement de déchets non dangereux située à OSSÉ, commune déléguée de CHÂTEAUGIRON.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'information de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :
- à la mairie de OSSÉ (version papier) aux heures suivantes : lundi de 9h à 12h30, mercredi de 9h à 13h et vendredi de 14h à 18h30.
- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante :
http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Installations-classees-par-Commune
Un poste informatique sera mis à disposition du public :
- dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 3 avenue de la préfecture – 35000 RENNES, du lundi au vendredi de 9h à 16h, afin de permettre la consultation électronique du dossier.
Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de l'ENTREPRISE PATRICK GUILLEUX, Le Feudon à OSSÉ commune déléguée de CHÂTEAUGIRON (35410).
Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées
• à la mairie de OSSÉ :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- par courrier à l'attention de la commissaire enquêtrice.
• par voie électronique à l'adresse suivante : *pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr* (en précisant en objet du courriel : « Industrie - enquête publique – ENTREPRISE PATRICK GUILLEUX »).
Madame Christiane PRIOUL négociatrice en retraite, désignée par le Président du tribunal administratif de RENNES en qualité de commissaire enquêtrice, recevra le public à la mairie de OSSÉ les lundi 19 novembre de 9h à 12h, mercredi 28 novembre de 9h à 12h, vendredi 7 décembre de 14h à 17h, vendredi 14 décembre de 15h30 à 18h30 et vendredi 21 décembre de 14h à 15h30.
Les observations et propositions du public reçues par courrier électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de RENNES à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de RENNES et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

815661

24h/24h
VOS ANNONCES LÉGALES PAR INTERNET

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales
SAS - Capital 54 000 €
Durée 99 ans à compter du 20/07/1957
Siège social :
1, rue de La Chalotais - RENNES
Tél : 02 99 79 39 09
Télécopieur : 02 99 79 14 60
BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Email : contact@7jours.fr
Président honoraire : Jean-Jacques BRÉE
Directeur de la publication : Guillaume LALAU
Directrice des services : Nadine RAFFIN
Rédaction : Laora MAUDIEU
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - parution le samedi
Prix de vente : 1,20 €
Abonnement un an : 50 € (TVA incluse)
CCP RENNES 2501-52 B
Imprimerie "CORLET ROTO"
53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES
Commission paritaire : 0221 I 83943
Membre de RésoHebdoEco

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
- **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIES** prise en la personne de Me Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
- **SCP DESPRÉS** prise en la personne de Me DESPRÉS 29 rue de Lorient CS 74036 35040 Rennes Cedex.
- **Me GAUTIER** 111 bd de Lattre deTassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
- **Me MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.
- **Me Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

ÉTAT DES CRÉANCES COMPLÉTÉ PAR LE PROJET DE RÉPARTITION

(Art. L.644-4 du Code de Commerce)
au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes concernant les procédures collective de :

Déposé le 19 Octobre 2018

MULTIFACETTE, 9 Impasse du Petit Clos 35580 GOVEN, RCS RENNES 510 310 725. Services à la personne.
2018J00159

SCORDIA, 6 Rue des Portes Mordelaises 35000 RENNES, RCS RENNES 820 438 844. Restaurant.
2018J00187

Tout intéressé peut en prendre connaissance et à l'exclusion du liquidateur former réclamation devant le Juge-Commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication de cet avis au BODACC. Les réclamations du débiteur ne peuvent concerner que les propositions de répartition. Celles des créanciers ne peuvent pas être formées contre les décisions du Juge-Commissaire portées sur l'état des créances auxquelles ils ont été partie.

GREFFES EXTÉRIEURS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Jugement du 3 Octobre 2018 - Ouverture liquidation judiciaire

KAZI, RCS LAVAL 793 448 630. Hôtel. Liquidateur : SELARL GUILLAUME LEMERCIER, 6 Rue de la Fontaine 53640 CHAMPÉON : . DdCP : 01/09/2018
2014B00196

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Jugement du 18 octobre 2018 - Ouverture redressement judiciaire

SARL DMB COMMUNICATION, 15-17 Rue du Pré La Reine 63100 CLERMONT FERRAND, RCS CLERMONT FERRAND 813 634 193. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire la SELARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY, 29 boulevard Berthelot 63400 CHAMALIERE. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.
2017B00745

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-MALO

Jugement du 16 Octobre 2018 - Clôture pour insuffisanced'actif

SA BRENOR 35, Rue Laënnec Zone Artisanale du Bail 35137 PLEUMELEUC, RCS RENNES 384 894 309. Installation de machines et équipements mécaniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
1992B00325

AVIS DE MARCHÉ - PROCÉDURE ADAPTÉE

APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU BASSIN DU COUESNON

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES PRESSIONS ET ÉMISSIONS AGRICOLES (DTPEA) ADAPTÉ AU TERRITOIRE DU SOUS BASSIN VERSANT DU BAS SANCÉ

Entité adjudicatrice : **Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon**
Adresse : SMPBC, 1 rue Louis Lumière, Parc d'activité de l'Aumaillerie, 35133 LA SELLE EN LUITRÉ - Téléphone : 02 23 51 00 14 - Email : *accueil@smpbc.fr*
Procédure de passation : procédure adaptée
Type de marché de services : services courants
Objet du marché : **La réalisation d'un diagnostic territorial des pressions et émissions agricoles (DTPEA) adapté au territoire du sous bassin versant du Bas Sancé**
Lieu principal d'exécution : Sous-bassin-versant du Bas Sancé (Bassin versant Loisance-Minette au nord-est de l'Ille et Vilaine)
Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande (20 000 € HT minimum/80 000 € HT maximum).
La durée de l'accord-cadre : 12 mois.
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.
La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. A ce titre, vous avez la possibilité de consulter et télécharger gratuitement le DCE sur le site suivant : *https://marches.megalisbretagne.org*
Conditions de remises des offres : La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : *https://marches.megalisbretagne.org.*
Date limite de réception des offres : 28 novembre 2018 à 12h
Date d'envoi de l'avis à la publication : 31 octobre 2018.
815741

MAIRIE DE LA BOUEXIERE

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

I - Identification du pouvoir adjudicateur : MAIRIE DE LA BOUEXIERE - 5, rue Théophile Rémond, 35340 LA BOUEXIERE - tél: 02 99 62 62 95 – fax: 02 99 04 40 23 - Courriel : accueil@mairie-labouexiere.fr - Site web : *https://www.mairie-labouexiere.com/* - Plate-forme acheteur : *https://marches.megalisbretagne.org/*
II - Objet du marché
II.1 - Intitulé : Marché public de travaux pour la création d'un terrain de football synthétique de catégorie 5 conforme aux normes NF P90-112, NF EN 15330-1 et aux prescriptions de la FFF.
II.2 - Type de marché de travaux : Exécution
II.3 - Nomenclature : Classification CPV 45212200-8 ; Code NUTS : FRH03
II.4 - Lieu d'exécution : stade André Blandin, La Bouëxière
II.5 - Description des prestations : Le marché de travaux porte sur les prestations de VRD, revêtements sportifs, équipements sportifs et clôtures.
II.6 - Prestations divisées en lots : Non
II.7 - Variantes : Les variantes sont autorisées.
II.8 - Lots : Ce marché n'est pas divisé en lots.
II.9 - Prestations Supplémentaires Eventuelles : La consultation comporte trois prestations supplémentaires éventuelles.
III - Conditions de participation
Les candidatures et offres des candidats sont obligatoirement transmises de manière dématérialisée. Elles seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
III.1 - Éléments nécessaires à la sélection des candidatures : Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le réglement de la Commission Européenne.
Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes : Situation juridique : Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants ; Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ; Certificats fiscaux et sociaux Capacité : Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Références de travaux similaires : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
III.2 - Éléments nécessaires au choix de l'offre : Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants : Un Acte d'Engagement (AE), daté et signé ; Le candidat précisera également la nature et le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter ainsi que la liste des sous-traitants qu'il se propose de présenter à l'agrément et à l'acceptation du pouvoir adjudicateur ; Le Détail Quantitatif Estimatif ; Une note méthodologique ou un mémoire technique ; L'attestation de visite ; Fiches techniques et échantillons conformément aux dispositions du CCTP.
III - Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciées en fonction des critères énoncés au au règlement de consultation.
IV - Type de procédures : Procédure adaptée
V - Renseignements complémentaires
V.1 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : *https://marches.megalisbretagne.org/*
V.2 - Correspondants : Élu responsable du projet : Gilbert LE ROUSSEAU, tél : 06 80 22 09 70 *gilbert.le-rousseau@mairie-labouexiere.fr*
Renseignements administratifs et techniques :
Lucile CLAIN, tél : 02 99 62 62 95 – 07 85 45 23 89 *amenagement@mairie-labouexiere.fr* ;
Fabien DAIX, tél : 02 99 62 62 95 *services.techniques@mairie-labouexiere.fr*
V.3 - Date limite de réception des offres : Jeudi 29 novembre 2018 à 12h00
V.4 - Date d'envoi du présent avis : 31 octobre 2018
815747

Vos annonces par mail sur
annoncelegale@7jours.fr

ENQUETES PUBLIQUES

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

PREMIER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 5 octobre 2018 , le Préfet informe les habitants de TREFFENDEL, MONTERFIL, PAIMPONT, PLÉLAN-LE-GRAND et SAINT-PÉRAN, qu'une enquête publique sera ouverte du 22 novembre 2018 (8h00) au 22 décembre 2018 (12h00), sur la demande présentée par la SARL LA TREFFENDELOISE, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de restructurer un élevage de volailles de chair, situé au lieu-dit « Le Clos Rellan » à TREFFENDEL.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'information de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :
- à la mairie de TREFFENDEL (version papier) aux heures suivantes : du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.
- sur le site internet de la préfecture de RENNES à l'adresse suivante :
http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Installations-classees-par-Commune
Afin de permettre la consultation électronique du dossier, un poste informatique sera mis à disposition du public dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 3 avenue de la préfecture - 35000 RENNES, du lundi au vendredi de 9h à 16h.
Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de la SARL LA TREFFENDELOISE, à l'adresse du siège social:« Le Clos Rellan » 35380 TREFFENDEL.
Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées
• à la mairie de TREFFENDEL :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur.
• par voie électronique à l'adresse suivante: *pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr* (en précisant en objet du courriel : « ELEVAGES - enquête publique - SARL LA TREFFENDELOISE »).
Monsieur Benoît LERAY agriculteur, désigné par le Président du tribunal administratif de RENNES en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public à la mairie de TREFFENDEL, le jeudi 22 novembre 2018 de 8h à 11h, samedi 8 décembre 2018 de 9h à 12h, samedi 15 décembre 2018 de 9h à 12h et samedi 22 décembre 2018 de 9h à 12h.
Les observations et propositions du public reçues par courrier électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de RENNES à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de RENNES et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

RENNES, le 5 octobre 2018
Pour le Préfet,
le Secrétaire Général,
Denis OLAGNON
815663

Communes de
LOUVIGNE DE BAIS
ET DE DOMAGNE

ENQUETE PUBLIQUE

ARRÊTÉ D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE EN VUE DE L'ALIÉNATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL CADASTRÉ SECTION H (NON NUMÉROTÉ) SITUÉ AU LIEU-DIT LA LANDELLE, EN LIMITE DES COMMUNES DE LOUVIGNÉ DE BAIS ET DOMAGNÉ ET DE LA DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Les Maires des communes de LOUVIGNE DE BAIS et DOMAGNÉ ; Vu le Code général des collectivités territoriales ; Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L 161-1 et suivants ; Vu le décret n°76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural cadastré section H (non numéroté) situé au lieu-dit La Landelle, en limite des communes de LOUVIGNÉ DE BAIS et DOMAGNÉ, en vue de sa cession ; Vu le Code de la voirie routière et notamment son article L 141-3 ; Vu le code de l'expropriation publique et notamment les articles R11-4 et suivants ;

ARRÊTENT

- Article 1er : Une enquête publique relative au projet d'aliénation da ce chemin rural sus dénommé, aura lieu sur le territoire des communes de LOUVIGNÉ DE BAIS et DOMAGNÉ du 6 au 20 novembre 2018 Inclus ;
- Article 2 : Monsieur Alain MAGNAVAL, domicilié 20 rue Conrois 35200 RENNES, directeur des clientèles et marketing en retraite, a été désigné commissaire enquêteur :
- Article 3 : Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquête seront déposés en mairie de LOUVIGNÉ DE BAIS et de DOMAGNÉ pendant toute la durée de l'enquête, du 6 au 20 novembre 2018 aux heures habituelles d'ouverture afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à M. le Commissaire enquêteur qui les annexera au registre ;
- Article 4 : Monsieur le commissaire recevra les différents riverains concernés en mairie de LOUVIGNÉ DE BAIS :
- le mardi 06 novembre 2018 de 9h00 à 12h00,
- le mardi 20 novembre 2018 de 9h00 à 12h00.
- Article 5: A l'expiration du délai fixé ci-dessus, les registres d'enquête seront clos, paraphés et signés par le Commissaire enquêteur qui, dans le délai de un mois, transmettra le dossier et les registres d'enquête aux Maires de LOUVIGNÉ DE BAIS et DOMAGNÉ avec ses conclusions ;
- Article 6 : Les Conseils municipaux délibèreront. Leurs délibérations et les dossiers d'enquête seront adressés par le Maire à la préfecture. Si les Conseils municipaux passaient outre, le cas échéant, aux observations présentées ou aux conclusions défavorables du Commissaire enquêteur, leurs délibérations devraient être motivées,
- Article 7: Le présent arrêté sera affiché à la porte des mairies au plus tard huit jours avant le début de l'enquête et pendant la durée de celle-ci
- Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Préfet et à M. le Commissaire enquêteur.

A LOUVIGNE DE BAIS
Pour le Maire, Thierry PIGEON
Adjoint délégue

A DOMAGNE
Le MAIRE, Bernard RENOU
815666

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté du 22 octobre 2018, le Préfet d'Ille-et-Vilaine informe les habitants de BOURGBARRÉ, CORPS-NUDS, SAINT-ARMEL et VERN-SUR-SEICHE, qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la SOCIÉTÉ LEGENDRE MATÉRIEL, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'exploitation d'une installation de concassage-criblage de bétons dans le centre de tri de déchets situé Parc d'activités Les Placis à BOURGBARRÉ.
Le dossier est consultable pendant quatre semaines, du 19 novembre au 19 décembre 2018 inclus :
- en mairie de BOURGBARRÉ, aux heures suivantes : lundi et mercredi de 9h à 12h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 10h à 12h.
- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante :
http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risque s -naturel s -ettechnologiques/Installations-classees/Installations-classees-par-commune.
Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :
- à la mairie de BOURGBARRE , aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,
- par courrier à la préfecture de RENNES, bureau de l'environnement et de l'utilité publique.
– par voie électronique à l'adresse suivante : *pref-icpe- ep @ille-et-vilaine.gouv.fr* (en précisant l'objet du courriel : « consultation du public – SOCIÉTÉ LEGENDRE MATÉRIEL).
A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au Préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.
815662

CONSTITUTIONS

COCERTO
Experts-comptables accompagnateurs des créateurs et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

OUEST FONDATIONS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : Hôtel d'Entreprises Emergence
1 rue du Bruant Jaune
35250 ANDOUILLE-NEUVILLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANDOUILLE NEUVILLE du 29 octobre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : OUEST FONDATIONS. Siège social : Hôtel d'Entreprises Emergence - 1 rue du Bruant Jaune, 35250 ANDOUILLE-NEUVILLE. Objet social : La réalisation de fondations spéciales et de parois de soutènement pour la construction. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 150 000 euros. Gérance : Monsieur Sébastien DUMINY, demeurant 15 jardin des Ransonnières 35250 SAINT-SULPICE LA FORÊT et Monsieur François THÉBAULT, demeurant allée du Verger 35830 BETTON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis, La Gérance, Sébastien DUMINY, François THÉBAULT
187J01453

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **DES OLIVERS**. Siège social : Rue Clément Ader – Parc d'activités de Beaugé II – 35340 LIFFRE. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Patrick HAMEAU – 5 Résidence du stade – 35340 ERCE PRES LIFFRE sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS RENNES. Pour avis.
187J01455

Me CHEVALIER-MOUSSON
Notaire
1 rue de la Libération
35540 MINIAC MORVAN
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me CHEVALIER-MOUSSON, notaire à MINIAC MORVAN, le 29/10/2018,il a été constitué une société en nom collectif : Dénomination sociale : **MLG**. Siège social : RENNES (35) 14, rue du Maréchal Joffre. Objet : débit de boissons - petite restauration - presse - jeux la française des jeux - pmu - débit de tabac, et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à son objet social. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 50.000,00 €. Gérant : M. Jérôme GUYADER, demeurant à RENNES (35) 3, square du Roi Arthur. Immatriculation au RCS de RENNES. POUR AVIS ET MENTION. Me Laurence CHEVALIER-MOUSSON, Notaire
187J01465

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 octobre 2018 à Rennes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **RENNES – Les Jardins de Lucile**
Forme : Société Civile de Construction-Vente
Capital social : 1 000 €. Il est divisé en 500 parts réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.
Les parts sociales peuvent être cédées librement entre associés. En ce qui concerne toutes autres cessions les parts ne peuvent être cédées que du consentement de la gérance.
Siège social : 171 rue de Vern à Rennes (35200)
Objet social : construction puis vente en totalité ou par fractions d'immeuble collectifs ou de maisons individuelles à usage principal d'habitation, de leurs annexes et dépendances, et des équipements collectifs destinés au service des occupants de ces immeubles, la vente pouvant être précédée par une phase de location dans le cadre d'un programme au moyen d'un prêt social de location accession prévu à l'article R331-76-5-1 du CCH.
Durée : quatre vingt dix neuf ans
Apports : le capital est constitué entièrement par des apports en numéraire
Gérance : la société a pour Gérant la SA D'HLM AIGUILLON CONSTRUCTION dont le siège social est situé à Rennes (35200) - 171 rue de Vern, représentée par son Directeur Général.
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.
187J01464

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 octobre 2018 à Rennes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **RENNES – Secteur Guines**
Forme : Société Civile de Construction-Vente
Capital social : 1 000 €. Il est divisé en 500 parts réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.
Les parts sociales peuvent être cédées librement entre associés. En ce qui concerne toutes autres cessions les parts ne peuvent être cédées que du consentement de la gérance.
Siège social : 171 rue de Vern à Rennes (35200)
Objet social : construction puis vente en totalité ou par fractions d'immeuble collectifs ou de maisons individuelles à usage principal d'habitation, de leurs annexes et dépendances, et des équipements collectifs destinés au service des occupants de ces immeubles, la vente pouvant être précédée par une phase de location dans le cadre d'un programme au moyen d'un prêt social de location accession prévu à l'article R331-76-5-1 du CCH.
Durée : quatre vingt dix neuf ans
Apports : le capital est constitué entièrement par des apports en numéraire
Gérance : la société a pour Gérant la SA D'HLM AIGUILLON CONSTRUCTION dont le siège social est situé à Rennes (35200) - 171 rue de Vern, représentée par son Directeur Général.
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.
187J01466

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/10/2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BOUAN
Forme sociale : SAS
Au capital de : 20 000 €.
Siège social : 11 rue Saint Michel 35000 Rennes.
Objet : exploitation d'un débit de boisson.
Président : M. René BOUAN du CHEF du BOS demeurant 82 rue de Fougères 35700 RENNES.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.
Pour avis
187J01463

annoncelegale@7jours.fr

CONSTITUTIONS

BDO

CELESTIN

SASU au capital de 100 euros
Siège social : 20 Rue Jean Claude Camors
35700 RENNES
RCS en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 octobre 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CELESTIN
Forme sociale : SASU
Au capital de : 100 €.
Siège social : 20 Rue Jean Claude Camors 35700 RENNES.
Objet : Toutes activités de marchand de biens, achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente. Constitution et gestion d'un portefeuille immobilier.
Président : M. Gilles MICHEL demeurant 20 Rue Jean Claude Camors 35700 RENNES
Clause d'agrément : Les statuts ne contiennent pas de clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis
187J01416

A.L.G CAPELLI

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue Nationale
35380 PLELAN LE GRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLELAN LE GRAND du 1er octobre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : A.L.G CAPELLI
Siège social : 15 rue Nationale, 35380 PLELAN LE GRAND
Objet social : Activité de holding financier
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Aurélie LE GULUCHE, demeurant L'Essart Cogane 35380 PAIMPONT, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance
187J01387

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS du 22 octobre 2018, il a été constitué une Société civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : **SCI LA CHESNAIE MÉDICALE**
- Capital : 1.000 € (apports en numéraire) divisé en 1.000 parts d'un (1) € de pair chacune
- Siège social : 57, rue de Rennes à SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS (35430)
- Objet social : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis
- Durée : 99 ans
- Gérants :
- Claire PINEAU dt 10, rue du Patarin 35430 CHÂTEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE,
- Patrick BRIEND dt 23, rue de la Gentillerie 35400 SAINT-MALO,
- Jean-Louis UNAL dt 27, rue de la Passagère 35400 SAINT-MALO,
- Denis DOUILLEZ dt 57, rue de Rennes 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS,
- Domaine de l'agrément : toutes les mutations entre vifs ou à cause de mort requiert l'agrément de la gérance.
Immatriculation : R.C.S. de SAINT-MALO
Pour avis et dépôt, Le représentant légal
187J01422

FIDAL
Société d'Avocats - 2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES CEDEX

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société par Actions Simplifiée au capital de 100 € en cours d'immatriculation au R.C.S. de RENNES dénommée "TERMER" ayant pour objet : la prise de participation, l'acquisition, la disposition et l'administration de participations dans toutes sociétés et/ou entreprises constituées ou à constituer quelles que soient leurs activités, civiles, commerciales ou industrielles et quelle que soit leur nationalité, et notamment celles opérant dans le secteur du transport routier, la souscription à toute augmentation de capital des mêmes entreprises et/ou sociétés, la détention et l'acquisition de portefeuille de titres, la réalisation de toutes prestations de services et notamment toutes prestations de conseils, marketing, management, l'acquisition, l'émission et la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières en vue de leur exploitation sous toutes ses formes y compris la location simple, l'acquisition, directement ou indirectement, de tous droits et biens immobiliers, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires et susceptible d'en faciliter le développement ou la réalisation.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Le siège social est fixé à RENNES (35000) – 27, Boulevard de Sévigné.
Le premier Président est Monsieur Jean-Yves GAUTIER domicilié à RENNES (35000) – 27, Boulevard de Sévigné, nommé pour une durée illimitée.Le commissaire aux comptes titulaire est la société EFFICIENCE AUDIT, SAS au capital de 300.000 €uros, dont le siège social est à SAINT GREGOIRE (35760) – 2 parc d'affaires Edonia Bâtiment E, rue des îles Kerguelen, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 415.128.180. Il est nommé pour six exercices.
Les cessions d'actions s'effectuent librement.
Pour avis
187J01424

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **CGM**. Siège social : Allée de Lohon – Zone d'activités Moulin Madame – 35270 COMBOURG. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : Christophe QUEVERT et Géraldine QUEVERT sis 5 Rue Edouard Herriot – 35270 COMBOURG sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS SAINT MALO. Pour avis.
187J01389

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/10/2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : A PAS DE LOUP
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Au capital de : 4000 €.
Siège social : 14 rue du Prieuré 35590 SAINT-GILLES.
Objet : création, gestion et exploitation de crèches et micro-crèches.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.
Gérant : Mme Isabelle IKENE, demeurant 1 rue Louis René Moine 35850 ROMILLE.
Pour avis
187J01391

Maître Dominique CHAUDET
Notaire
4 Boulevard Pierre Landais
35500 VITRE
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Dominique Chaudet, Notaire à Vitre (35), pl.villajoyosa, le 24/10/2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, ainsi que toute détention de titres ou prise de participation. Durée 99 ans. Dénomination : **FRRAJEKE MACASASE**. Siège: VITRE (35500), 17 rue Anatole le Braz. Capital : 100,00 €. Gérants: Mr Mathieu MICHEL, demeurant à ARLES (13200), 19 rue de l'Amphithéâtre. Cessions de parts, soumises à l'agrément. La société sera immatriculée au RCS de RENNES
Pour avis
Le notaire.
187J01388

EURL MARIE-AGNES COLOMBEL

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 100 Euros
Siège social : 24 rue de Montfort
VEZIN-LE-COQUET (35132)
En cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 5 novembre 2018, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée :
Dénomination : EURL MARIE-AGNES COLOMBEL.
Capital social : 100 €, divisé en 100 parts sociales de 1 € chacune.
Siège social : 24 rue de Montfort à Vezin-le-Coquet (35132)
Objet : Bar, PMU, Jeux de la Française des Jeux
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérante : Madame Marie-Agnès Colombel, née Thébault, demeurant 6 rue Charles de Kergariou à Rennes (35000)
Pour avis, la gérante
187J01393

Suivant un acte ssp en date du 22/10/2018, il a été constitué une SCI
Dénomination :
OPALINE INVESTISSEMENT
Siège social : 30 Rue Du Hervelin 35430 ST PERE
Capital : 2000 €
Activités principales : acquisition, gestion, exploitation par bail, location de courte durée et de de longue durée ou occupation à titre gracieux de tous immeubles et biens immobiliers détenus par la société.
Durée : 99 ans
Gérant : M. POIGNAND Philippe 30 Rue Du Hervelin 35430 ST PERE
Cession de parts sociales : Soumise à agrément
Immatriculation au RCS de SAINT MALO
187J01390

IGBB FL

SARL au capital de 100 000 euros
Parc Edonia, bâtiment L, rue de la Terre Adélie

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/10/2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : IGBB FL
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Au capital de : 100 000 €.
Siège social : Parc Edonia, bâtiment L, rue de la Terre Adélie.
Objet : société d'expertise comptable.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.
Gérants : Mme Isabelle Gauducheau, demeurant 16 rue Edmond Rostand 35700 Rennes, et M. Bernard Blanchard, demeurant 6 chemin des nouettes, 35590 L'HERMITAGE.
Pour avis
187J01382

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 octobre 2018, à GUICHEN. Dénomination : **ARTHUR ELAGAGE EURL.** Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. Siège social : 17 La petite Sadouve, 35580 GUICHEN. Objet : soutien à l'activité forestière, élagage,abattage, valorisation du bois liée à l'abattage, le sciage à façon, terrassement en zone forestière, boisée ou toutes autres activités connexes. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 500 euros. Gérant : Monsieur Guillaume KRAWIECKI, demeurant 17 La Petite Sadouve, 35580 GUICHEN. La société sera immatriculée au RCS de RENNES. Le Gérant
187J01384

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : ISOLA OUEST 35 ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 8 Bis Rue Flandres Dunkerque 1940 – 35150 JANZE ; Objet social : Plaquiste, parquettiste ; Tous travaux liés à de la petite dépose; Agencement d'intérieur ; Achat et revente de matériaux. Durée : 99 ans ; Capital social : 10.000 euros ; Gérance : M. Mehdi FEKIH demeurant 8 Bis rue Flandres Dunkerque 1940 – 35150 JANZE sans limitation de durée. RCS RENNES.
Pour avis,
187J01403

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/10/2018 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
LE BRASSEUR BAVAROIS
Siège social : 5 La Coudraie, 35720 PLEUGUENEUC
Forme : SARL
Capital : 1000 €
Objet social : production de bière
Gérance : Monsieur Christian Michael Werner DEHN, Chapfstrasse 9, 8625 Gossau ZH Suisse
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO
187J01415

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/10/2018 il a été constitué une société
Dénomination sociale : **SASU ABI**
Siège social : 14 place du landrel, 35200 Rennes
Forme : SASU
Nom commercial : ABI
Capital : 7500 Euros
Objet social : Peinture en bâtiment
Président : Monsieur Cengiz Ilci demeurant : 14 place du Landrel, 35200 Rennes, élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes
187J01408

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : **TRANSPORTS HERVOT** ; FORME SOCIALE : Société A Responsabilité Limitée ; SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DES ROSIERS – 35310 MORDELLES ; OBJET SOCIAL : Transport public routier de marchandises et/ou location de véhicules industriels avec conducteurs assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans ; CAPITAL SOCIAL : 1.800 euros ; GÉRANCE : MONSIEUR MATTHIEU HERVOT demeurant 14, Rue des Rosiers – 35310 MORDELLES pour une durée indéterminée. IMMATRICULATION au RCS de RENNES. Pour avis,
187J01432

Abonnez-vous !

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« DISTRIFOOD »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : Espace Performance Alphasis
Bât H2 35760 SAINT-GREGOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-GREGOIRE du 31 Octobre 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée « DISTRIFOOD », au capital de 1 000 Euros dont le siège social est situé Espace Performance Alphasis Bât H2, 35 760 SAINT-GREGOIRE, et ayant pour objet l'activité de grossiste en produits alimentaires et boissons non alcoolisées et alcoolisées de toutes natures en France et à l'Etranger ; l'activité de grossiste pour tous produits nécessaires à l'équipement, à la décoration de magasins et plus généralement de tous produits et de tous accessoires, quelque soit leur nature, susceptibles d'être utilisés dans le cadre de l'exercice d'une activité commerciale de restauration sur place ou à emporter ; toutes opérations se rapportant à l'achat, à la commercialisation sous toutes ses formes et au conditionnement de tous produits alimentaires en France et à l'Etranger ; la fabrication et vente de produits non finis de boulangerie, pâtisserie et /ou viennoiserie (crus-frais ou surgelés-, précuits-frais ou surgelés-, crus et précuits conservés par une autre méthode que la surgélation) , pour une durée de 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de RENNES, et dont le Gérant est M. Franck GUEGAN, demeurant 41 La Bertaiche, 35760 SAINT GREGOIRE. Pour Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. Pour avis, La Gérance

187J01484

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 29 octobre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : **BRICOVICSHANA**. Siège : Avenue Ile d'Ouessant - La Rouaudière - 35170 BRUZ. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 30 000 euros. Objet : Le commerce de bricolage, quincaillerie, outillage, matériaux et matériel de construction, etc., le commerce de décoration intérieure et extérieure, de l'aménagement intérieur et extérieur de la maison, de luminaires, etc. et le commerce de jardinage, outillage et équipements de jardin, etc. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective ; sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : ISACHRIS, SARL au capital de 6 406 000 euros, dont le siège social est situé 113 rue de l'Alma - 35000 RENNES, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 435 402 656, représentée par ses représentants légaux. Commissaire aux comptes : La société AEC COMMISSARIATS sise 1 rue Edouard Nignon - BP 517214 - 44372 NANTES CEDEX 3. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. POUR AVIS. Le Président

187J01474

lexnot
NOTAIRES ASSOCIÉS
www.lexonot-notaires.fr

GENTILHOMME • CHARPENTIER
LATRILLE • BOURGES • BUREAU
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 15/10/2018 par Me LATRILLE, Notaire associé à RENNES (35),enregistré au SDE de RENNES, il a été constitué une société régie par les lois en vigueur et les statuts desquels il est extrait ce qui suit :
Dénomination sociale : **OS SARTROUVILLE**
Forme : société civile de construction vente.
Capital : 1.000 € (apports souscrits en numéraire).
Siège social : SAINT GREGOIRE (35760), Centre Alphasis Bâtiment B2.
Objet social : acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire ; la construction en vue de la vente sur ces terrains ou droits immobiliers de tout immeuble collectif, des dépendances nécessaires de toutes destinations pour tout usage.
Durée : 15 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Gérance : Stéphane GUIVARC'H demeurant à BETTON (35830), Lieudit La Foye, désigné statutairement premier gérant sans limitation de durée.
Les parts sociales sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

187J01425

Marine ALEXANDRE-TROËNÈS
Notaire
02 99 69 99 80
9 bis rue Alphonse Milon - 35760 SAINT-GREGOIRE
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marine ALEXANDRE-TROËNÈS, notaire à SAINT-GRÉGOIRE, le 17 octobre 2018, il a été constitué la Société civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SCI 5 P IMMO**
Capital social : 1.000,00 € (apports en numéraire uniquement)
Siège : GUICHEN (35580) 7 Place Saint-Martin
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; exceptionnellement, l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur François PERCHAIS, demeurant à RENNES (35000) 15, rue Honoré de Balzac
Cession de parts soumise à agrément (cession libre entre associés).
RCS : RENNES
Pour avis et mention, le notaire.

187J01458

EGEE CONSEIL
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 500 €
Siège social : 12, place Georges Bernanos -
35700 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 octobre 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EGEE CONSEIL
Forme sociale : SASU
Au capital de : 500€.
Siège social : 12, place Georges Bernanos - 35700 RENNES
Objet : Toutes opérations de conseils
Président : M. Eric GHERARDI, demeurant 12, place Georges Bernanos – 35700 RENNES
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

187J01441

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/10/2018 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
HORUS
Siège social : LA BIOTTIERE, 35730 PLEURTUIT
Forme : SASU
Nom commercial : LA PARENTHESE
Capital : 2000 Euros
Objet social : RESTAURATION, VENTE A EMPORTER DE BOISSONS ET PLATS ET TOUTE ACTIVITE ANNEXE S'Y RAPPORTANT
Président : Monsieur ARNAUD GALOIN demeurant : LA BIOTTIERE, 35730 PLEURTUIT
élu pour une durée indéterminée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Malo

187J01433

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT GREGOIRE (35760) du 26 Octobre 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes
Dénomination : **EOLE ENERGIES**
Siège : SAINT GREGOIRE (35760), Alphasis, Bâtiment C1- C2, Espace Performance
Objet social : Ingénierie, Assistance à Maître d'Ouvrage et OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination) pour la construction et la déconstruction d'unité de production d'énergie renouvelable, compris tous travaux annexes ;
Capital social : 10000 €.
Durée : 99 ans
Conditions d'admission aux assemblées – Exercice du droit de vote :
Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses restreignant la transmission des actions :
Toute transmission d'actions est soumise à droit de préemption des associés. A défaut d'exercice de ce droit, toute transmission d'actions, y compris entre associés, est soumise à agrément préalable des associés statuant aux conditions de majorité fixée pour les assemblées ordinaires, soit à la majorité des voix dont disposent les associés présents, votant à distance ou représentés.
Président de la société : La société PM CONSTRUCTING, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 5000 euros, ayant son siège social situé à SANT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasis, bâtiment C1-C2, immatriculée au RCS de RENNES sous le N° 830 826 624
Directeurs généraux :
- la société FLAL CONSULTING, société par actions simplifiée à associé unique, au capital social de 3000 euros, ayant son siège social à SAINT-PERE (35430), lieu-dit Le Bignon, immatriculée au RCS de SAINT-MALO sous le N° 823 804 232 ;
- Monsieur Pierrick LIENARD demeurant à PACE (35740), 7 Allée de la Prairie.
Immatriculation : RCS Rennes
Pour avis.

187J01435

KERMARREC - CHOUINARD
& ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte s.s.p. des 23, 24, 25, 29, 30 et 31.10.2018, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins présentant les caractéristiques suivantes:Dénomination : **SGSM ONCO**. Capital : 11.000 € (en numéraire). Siège : Bâtiment O - Entrée Nord - Parc d'Affaires de la Brétèche - Avenue St-Vincent - 35760 ST GRÉGOIRE. Objet : Exercice de la profession de médecin spécialiste en oncologie médicale et/ou radiothérapie et/ou curiethérapie. Durée : jusqu'au 31.12.2100. Gérants :
- M. Laurent MIGLIANICO, demeurant 30 bd de la Mer, 35800 DINARD.
- M. Yves RAOUL, demeurant La Mettrie Four Doré, 35350 ST-COULOMB.
- Mme Anne MERCIER-BLAS, demeurant 28 square de la Mettrie, 35700 RENNES.
- M. Xavier ARTIGNAN, demeurant 19 rue Anatole Le Braz, 35700 RENNES.
- M. Romuald LE SCODAN, demeurant 6 rue de la Pompe, 35000 RENNES.
- M. Jérôme CHAMOIS, demeurant 61 rue de la Palestine, 35700 RENNES.
Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, la gérance.

187J01476

Avis est donné de la constitution de la S.A.S. : **DENOMINATION :** BGC Constructions – **SIEGE SOCIAL :** Centre d'Affaires Alizés, 22, rue de la Rigoudière – 35510 CESSON-SEVIGNE – **OBJET :** L'étude et la réalisation de tous travaux de bâtiment, de tous travaux publics ou particuliers et de toutes fournitures et prestations faisant l'objet d'entreprises générales ou particulières – **DURÉE :** 99 ans – **CAPITAL SOCIAL :** 50.000 € - **PRESIDENT :** La société PASCAL CONSTRUCTION HOLDING, SAS au capital de 10.000 € ayant son siège social à TRETS (13530), ZAC de la Burlière, immatriculée 804 405 280 RCS d'AIX-EN-PROVENCE – CAC : Le Cabinet SOCIETE STEPHANOISE D'EXERCICE COMPTABLE SSEC sis à SAINT-ETIENNE CEDEX 1 (42001), 17 A, rue de la Presse BP 90029 - ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent – CESSION D'ACTIONS les cessions de titres sont libres – RCS : RENNES

187J01438

FINANCIERE LE RHEU
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 90 000 euros
Le Bourg – 35650 LE RHEU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 octobre 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée, dénommée FINANCIERE LE RHEU ;
SIÈGE SOCIAL : Le Bourg – 35650 LE RHEU;
OBJET : La Société a notamment pour objet principal la détention en toute propriété d'une participation majoritaire dans la société DISTRI LE RHEU – 500 480 280 RCS RENNES (« la Filiale ») elle-même propriétaire et exploitante directe d'un supermarché à prédominance alimentaire sis au RHEU (35) exploité sous l'une des enseignes du groupement SYSTEME U ;
DURÉE : 99 ans ;
CAPITAL : 90 000 euros ;
PRÉSIDENT : Jérôme BOUVET, né le 11 avril 1974 et demeurant 5 Allée des Ajoncs à Landavran (35) a été désignée en qualité de Président non associé pour une durée de 6 ans ;
COMMISSAIRE AUX COMPTES titulaire: KPMG, 7 Boulevard Albert Einstein à Nantes;
AGRÉMENT : Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à la procédure d'agrément;
DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de vote dans les décisions collectives;
IMMATRICULATION AU RCS : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis.

187J01429

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte s.s.p. en date du 31/10/2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : **CABINET MICHEL HALOUX**
Forme : SAS
Capital : 5 000 €
Siège social : 4 rue Beauséjour 35137 BEDEE
Objet : Exercice de la profession d'expert-comptable
Président : Monsieur Michel HALOUX, 4 rue Beauséjour, 35137 BEDEE
Durée : 99 ans
Clause d'agrément : cessions d'actions soumises à agrément de la collectivité des associés
Admission aux assemblées – droit de vote : pas de clause restrictive – chaque action donne droit à une voix.
Immatriculation : RCS RENNES

Pour avis
815748

MODIFICATIONS

Par AGE du 13/10/18, les associés de la **SAS CHECK & VISIT**, au capital de 100 euros, siège social : 5 rue Paul Louis Courier, 35000 RENNES, 830 038 956 RCS RENNES, ont décidé et réalisé une augmentation de capital de 12 900 euros par apports en numéraire. Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à treize mille euros (13 000 euros). En conséquence, les articles 6, 7 et 15 des statuts ont été modifiés. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis. La Gérance

187J01392

AUDE GIRARD
Avocat au Barreau de RENNES
Le Seize, 16 Esplanade du Champ de Mars
à RENNES

ID ET O

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 000 € porté à 1 000 000 €
Siège social : ZAC de la Conterie 2
10, rue Léo Lagrange
CHARTRES DE BRETAGNE (35)
532 238 870 RCS RENNES

L'AGE du 30/10/18 a décidé d'augmenter le capital de 993 000 € par incorporation de réserves afin de le porter de 7 000 à 1000000€. Modification de l'article 7 des statuts. Ancienne mention : capital social : 7 000 €. Nouvelle mention : 1 000 000 €. Inscription au RCS de Rennes. Pour avis

187J01462

FIDAL
Société d'Avocats - 2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES CEDEX

KER TREVO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social : 1 rue Fresnay
35320 TRESBOEUF
834.186.900 RCS RENNES

AUGMENTATION DU CAPITAL

Suivant décisions de l'associé unique en date du 20 février 2018, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 290.880 Euro pour le porter à 291.880 Euro, par apport en nature de titres. Pour avis,

187J01468

AVIS DE MODIFICATIONS

L'AGO du 02/10/2018 de l'**EURL DES DEVIS VERTS GAGNANTS**, capital 4 000 €. Siège social : RENNES (35000) 3 Place du Général Giraud. RCS RENNES 802 505 594 a décidé de :
- Transférer le siège social à PARIS (75016) 5 Avenue Ingres et ce à compter du 1er Novembre 2018.
- De modifier la dénomination sociale en «EURL E. BARRAUD» ce à compter de la même date.

Pour avis La gérance
815664

CABINET INFIRMIER DE LA ROBIQUETTE-BEAUREGARD

SCM au capital de 1000 euros
1 rue Robert Duvivier 35000 Rennes
832 987 044 RCS Rennes

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une assemblée générale du 31/10/2018, il a été décidé de nommer en qualité de cogérante Mme Charlotte ARDITTI, demeurant 12 rue Pierre Corneille à Rennes (Ille-et-Vilaine), en remplacement de Mme Juliette ARDITTI, démissionnaire, à compter du même jour.
L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis
187J01303

ORCHARD ID

SAS au capital de 999 €
Siège social : 4 Rue Saint-françois-de-sales
74000 ANNECY
825 371 602 RCS de ANNECY

AVIS DE MODIFICATIONS

Par AGE du 19/10/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Carrefour Jouaust La Cordée Lices 35000 RENNES et d'effectuer les modifications suivantes à compter de ce même jour :
- Transformation en SCOP SAS à capital variable
Présidence : Alban ALLEE 11 Rue De Strasbourg 14200 HEROUVILLE ST CLAIR
Radiation au RCS de ANNECY et immatriculation au RCS de RENNES

187J01414

FIDAL
Direction Nord-Picardie
Immeuble Crystal
Zac Euralille-Romarin
(38 allée Vauban - La Madeleine)
59777 EURALILLE

S.D.H. SARL au capital de 2.000.000 € Siège social : Les Lacs 35500 SAINT AUBIN DES LANDES 443 883 228 RCS RENNES Le 27/09/2018, les associés ont, à compter du même jour, (1) décidé de transformer la société en SAS ; (2) il a été mis fin aux fonctions de gérant de M. Serge HERIAU qui a été nommé aux fonctions de Président ; (3) la société ARCOMEX, 8 rue des Fouteaux à VITRE (35500), immatriculée au RCS RENNES sous le numéro 341 888 709 a été nommée commissaire aux comptes titulaire (4) tout associé peut participer aux assemblées ; (5) pour l'exercice du droit de vote une action donne droit à une voix ; (6) les transmissions d'actions sont soumises à agrément préalable sauf par voie de succession. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

187J01380

KERMARREC - CHOUINARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

SCD

S.A.S. au capital de 240.000 €
Siège : PARC D'ACTIVITES DE LA BOISINIÈRE 35530 SERVON-SUR-VILAINE
RCS RENNES 318 289 634

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décisions du 29.06.2018, l'associée unique a :
- nommé, en remplacement de Mme Annie JEULAND, Présidente, S.A.R.L. JEULAND FINANCE ET ASSOCIÉS - JFA, 128 rue de la Boëtie, 75008 PARIS, RCS PARIS 479 340 531, à compter du 01.07.2018 et pour une durée indéterminée.
- pris acte de la démission de M. Valéry JEULAND et Mme Marylène LE VAN, Directeurs généraux.
- nommé, en remplacement de M. Michel ROTROU, commissaire aux comptes titulaire, S.E.L.A.R.L. ACTU'ELLES, rue de la Terre Adélie, Parc Edonia, Bâtiment L, 35760 ST-GRÉGOIRE, RCS RENNES 400 320 727, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur. Modification : RCS RENNES.

Pour avis, la Présidente.
187J01413

ICEA CONSEILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 Euros
porté à 78 950 Euros
Siège social : RENNES (35)
8A rue du Pâtis Tatelin - ANTIPOLIS II
R.C.S. RENNES 793 067 182

AVIS DE MODIFICATIONS

Par délibérations de l'assemblée générale du 18 octobre 2018, il a été décidé : d'augmenter le capital d'un montant de 3 950 Euros pour le porter de 75 000 Euros à 78 950 Euros par voie d'apport en numéraire et création de parts sociales nouvelles, de nommer, à compter de ce même jour, pour une durée indéterminée, en qualité de cogérant de la société, Monsieur Michel CHAUVIN, demeurant à SAINT-JOUAN-DES-GUERETS (35) - 6 allée de la Perrière. Mention sera faite au RCS de RENNES.

187J01423

KERMARREC - CHOUINARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

J.S

S.A.S. au capital de 42.000 €
Siège : Z.I DE BELLEVUE
RUE BLAISE PASCAL
35220 CHATEAUBOURG
RCS RENNES 352 199 129

AVIS DE MODIFICATIONS

L'AGOA du 29.06.2018 a :
- nommé, en remplacement de Mme Annie JEULAND, Présidente, S.A.R.L. JEULAND FINANCE ET ASSOCIÉS - JFA, 128 rue de la Boëtie, 75008 PARIS, RCS PARIS 479 340 531, à compter du 01.07.2018 et pour une durée indéterminée.
- pris acte de la démission de M. Valéry JEULAND et Mme Marylène LE VAN, Directeurs généraux.
- nommé, en remplacement de M. Michel ROTROU, commissaire aux comptes titulaire, S.E.L.A.R.L. ACTU'ELLES, rue de la Terre Adélie, Parc Edonia, Bâtiment L, 35760 ST-GRÉGOIRE, RCS RENNES 400 320 727, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur. Modification : RCS RENNES.

Pour avis, la Présidente.
187J01411

ALTEC AVO'K
Société d'avocats

SCI CALLAC

Société Civile au capital de 1 000 €
Siège social : 17, Rue Saint Malo – 22100 DINAN
Transféré : 17 Av du Maréchal Leclerc – 35310 MORDELLES
R.C.S. RENNES n° 491 545 059

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL - CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes de décisions du 22 octobre 2018, l'associé unique a décidé de :
- transférer le siège social situé à DINAN (22100), 17, Rue Saint Malo à MORDELLES (35310), 17 Av du Maréchal Leclerc, à effet immédiat,
- ne pas pourvoir au remplacement de Mme Stéphanie WARIN, cogérante démissionnaire à effet immédiat.

Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour insertion.
La gérance

187J01417

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Tarif Dépôts des comptes annuels : 45,63 € TTC

Règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

BIO RANCE SAS

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 502 849 € porté à 600 176 €
Siège social : rue Jean Rozé à (35190) TINTENIAC
RCS ST-MALO 434 400 628

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des associés de la société réunie le 9 octobre 2018 a augmenté le capital social de 83 524 € par apports en nature et de 13 803 € par apports en numéraire et modifié les articles 7 et 8 des statuts sociaux en conséquence.
Ancienne mention : 502 849 €
Nouvelle mention : 600 176 €
La même Assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Yves JAMET de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et a nommé Monsieur Sébastien BRETON, de nationalité française, demeurant 88 rue de la Constitution à (50300) AVRANCHES, en remplacement, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qui se tiendra en 2021.
Le Conseil de Surveillance réuni le même jour a pris acte de la démission de Monsieur Olivier LEMONNIER de ses fonctions de membre du Directoire et a nommé Monsieur Jean SESBOUE, de nationalité française, demeurant 65 boulevard Amiral Gauchet à (50300) AVRANCHES, en remplacement, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qui se tiendra en 2021.
Pour avis
Le Président

187J01398

D'OUVERTURES EN OUVERTURES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Ancien siège social : 59, Rue Jean Marie Duhamel 35000 RENNES
Nouveau siège social : Domaine de la Freslonnière - Lieu-dit « La Sablonnière »
35650 LE RHEU
838 268 670 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décisions du 12/09/2018 :
1/ il a été décidé de transférer le siège social de 59, Rue Jean Marie Duhamel – 35000 RENNES à l'adresse suivante : Domaine de la Freslonnière – Lieu-dit « La Sablonnière » - 35650 LE RHEU à compter de cette même date. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
2/ il a été décidé de modifier l'objet social à compter de cette même date comme suit : La réalisation, exclusivement par sous-traitance, de pose de toute menuiserie extérieure et intérieur, d'escalier, de parquet, de cloison et tout travaux d'électricité et de plomberie ; L'importation de menuiserie intérieure et extérieure ; La promotion immobilière ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, immobilière ou financière ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
3 / Il a été constaté la nomination, à compter de cette même date, de Monsieur Witold LIMANIN demeurant Domaine de la Freslonnière – Lieu-dit « La Sablonnière » - 35650 LE RHEU en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Sébastien BEAUTE démissionnaire à effet du même jour. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES.

Pour avis.
187J01430

STRATEYS
Avocats & stratégie d'entreprises
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

BVH INVEST

Société à responsabilité limitée à associé unique
Capital social de 760 000 €
Siège social : 3 allée du Colombier à 35317 PLEUMELEUC
RCS RENNES 833 350 689

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'Associé unique a par décisions en date du 25 octobre 2018 modifié l'objet social de la société et par conséquent l'article 2 "OBJET SOCIAL" des statuts sociaux lequel est désormais rédigé ainsi qu'il suit :
" ARTICLE 2 – OBJET SOCIAL "
La société a pour objet social, tant en France qu'à l'Etranger :
- la participation au capital de toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, civiles, notamment par voie de création de sociétés, d'apport, de souscription, d'achat ou d'échanges de titres, parts sociales et autres droits sociaux, de fusion ou autrement ;
- l'acquisition, la gestion et la vente, la propriété de tout portefeuille de valeurs mobilières, ainsi que toutes opérations quelconques pouvant s'y rattacher.
A cette fin, la société pourra participer, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, et pourra accorder toutes garanties au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation.
La société pourra également le cas échéant exercer l'activité dite de holding financier animatrice de groupe, et à ce titre développer une activité de prestataire de services divers tels que comptables, informatiques, financiers, administratifs ou de gestion notamment des achats et des stocks, expertise technique etc. et ce, particulièrement au profit de ses filiales ou des sociétés dans lesquelles elle détient une participation.
- L'acquisition de la propriété par suite d'apport, d'achat ou de construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- La prise à bail en vue de leur location de tous immeubles ;
- La gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, des immeubles dont la société serait propriétaire ou qu'elle aurait elle-même pris à bail, étant précisé que les locaux seront tous nus,
- L'aliénation de tous immeubles dont la société serait propriétaire.
Dans ce cadre, la société pourra être amenée à donner toute garantie et notamment des garanties hypothécaires à la condition expresse qu'elle y ait un intérêt.
Et généralement toutes opérations quelle qu'en soit la nature : artisanale, commerciale, industrielle, mobilière, immobilière, financière sous quelque forme que ce soit dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou soit susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. »

Pour avis, La gérance

187J01395

TRAININGLOAD PRO

SAS au capital de 5000 €
Siège social : 20 rue Pablo Picasso
35320 Le Sel de Bretagne
803 757 855 R.C.S. RENNES

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes du CA et de l'AG du 23/10/2018 ont été prises d'effet, à compter de cette même date, les décisions suivantes :
- démission de M. MORIN et de M. JEULAND des fonctions d'administrateur et de Mme MORIN des fonctions de Président ;
- nomination en qualité de président, en remplacement de Mme MORIN, de la société EFFORT365 sis 20 rue picasso à (35320) à Le SEL-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 840 966 980.
Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis

187J01418

SCP Pascal ODY et Corentine ODY-AUDRAIN
Notaires associés
8 rue du 8 Mai 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
4 mail Robert Schuman 35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS
Téléphone : 02 99 96 61 62
Notaires

SCI DE L'ECOTAY

Capital social : 87.200,83€
L'Ecotay
35370 MONDEVERT
RCS RENNES - N° SIREN : 398 988 022

MAINTIEN D'UN SEUL GERANT ET TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 28 Octobre 2018,
- il a été constaté que Madame ROZE, née Marie LEMESLE est devenue seule gérante de la société à compter du décès de Monsieur Henri ROZE, son mari co-gérant, soit depuis le 17 Novembre 2006 ; l'assemblée ayant décidé de ne pas procéder à une nouvelle nomination de gérant.
- il a été décidé de transférer le siège social à compter du 13 Août 2015 de MONDEVERT (35370), "L'Ecotay" à ARGENTRE DU PLESSIS (35370), 21 Bis rue d'Anjou.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.

187J01437

LA MOTTE FINANCES

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social :
Le bois de la motte
35460 MAEN ROCH
493 268 833 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 29 Octobre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 100 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : entièrement libre, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.
Monsieur Bertrand DELARRE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par un président.
PRESIDENT DE LA SOCIETE :
Monsieur Bertrand DELARRE
demeurant Le bois de la motte 35460 MAEN ROCH
Pour avis
Le Président

187J01410

BKER

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 13 rue Adolphe Leray
35 000 RENNES
828 595 595 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'AG en date du 04/10/2018, il a été décidé, à compter de ce même jour, de transférer le siège social au 263 Avenue Général Leclerc 35000 RENNES. L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.

187J01459

NEO CONCEPT

SASU au capital de 5000€
Siège social : 3 Sq. des Grisons
35200 Rennes
RCS Rennes 827583741

TRANSFERT DU SIEGE

L'AGE du 22.10.2018 à 9h a décidé de transférer le siège social au 233 rue du Fbg Saint Martin 75010 Paris. Radiation au RCS de Rennes. Immatriculation RCS de Paris

187J01407

LA FINANCIERE BRICOISE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 120 000 euros

Siège social :
Le bois de la motte
35460 MAEN ROCH
493 267 413 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 29 Octobre 2018, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 120 000 euros.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Bertrand DELARRE.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIETE :
Monsieur Bertrand DELARRE
demeurant Le bois de la motte

Pour avis

187J01409

ACT YOU
Armelle COTTEBRUNE
Société d'avocats
2, Avenue Charles Tillon
35000 RENNES

SAS BOTTEGA

Société par Actions Simplifiée à capital variable
au Capital plancher de 500 Euros
Siège Social : 12, rue Danton - 35700 RENNES
transféré au 36, boulevard Charles Péguy – 35700 RENNES
R.C.S RENNES 833 229 917

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2018, le siège social est transféré à compter du 22 octobre 2018 du 12, rue Danton - 35 700 RENNES (ancienne mention) au 36 Boulevard Charles Péguy – 35 700 RENNES (nouvelle mention).

Pour avis, La Présidence

187J01396

AD'DOM

SARL
au capital de 1 000€
Siège : 30 ROUTE DE LA DIGUE
57100 THIONVILLE
753 417 005 RCS THIONVILLE

Par décision de l'AGE du 23/10/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 3 RUE ROBIEN 35000 RENNES.
Gérant: Mme PLESS SABRINA LIEU DIT LE LAUNAY 35380 PAIMPONT
Radiation au RCS THIONVILLE et ré-immatriculation au RCS de RENNES.

187J01431

ALTEC AVO'K
Société d'avocats

CF

Société à Responsabilité Limitée
Société de participations financières de profession libérale
de chirurgiens-dentistes au capital de 2 000 €
Siège social : 12 Lot Le Pré Vert – 35720 SAINT PIERRE DE PLESGUEN
Transféré : 79 Rue Nationale – 35190 SAINT DOMINEUC
R.C.S. SAINT MALO n° 822 535 373

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 3 octobre 2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social situé à ST PIERRE DE PLESGUEN (35720), 12 Lot Le Pré Vert, à ST DOMINEUC (35190), 79 Rue Nationale, et ce, à compter du 3 octobre 2018.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de ST MALO
Pour insertion.
La gérance

187J01442

DISSOLUTIONS

Etude de Mes COUBARD, & COUBARD-LE QUERE,
Notaires Associés
à BEDEE (Ille-et-Vilaine),
26, rue de RENNES
Notaires

BABELOUZE

(en liquidation)
Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 €
Siège social « Babelouze » 35310 CHAVAGNE
RCS RENNES 534 153 317

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Par assemblée du 30 octobre 2018, la société, constituée pour une durée de 50 années à compter du 17 août 2011, a décidé sa dissolution anticipée à compter du 1er décembre 2018,
et a désigné M. LEMAIRE Philippe, demeurant à PLEUMELEUC (35137), 7 rue de Bédée, en qualité de liquidateur.
Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à PLEUMELEUC (35137), 7 rue de Bédée.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de RENNES.
Pour avis.

187J01467

MIXAV

Société civile immobilière
En liquidation
au capital de 1000 euros
Siège social : La croix Madame
35170 BRUZ
484800461 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant décision collective des associés en date du 30 octobre 2018 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. CHEVALIER Michel, demeurant 2 place de la trinité 35000 RENNES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES
Le siège de la liquidation est fixé 2 place de la trinité 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS : RENNES.
Pour avis,

187J01457

DISSOLUTIONS

SCCV LE CLOS DE KERELIZA

Société civile au capital de 100 €
Siège social : 40 boulevard de la Tour d'Auvergne
35000 RENNES
492 701 115 R.C.S. Rennes

Suivant déclaration en date du 15 octobre 2018, l'associé unique, la société EIFFAGE IMMOBILIER GRAND OUEST, société par actions simplifiée, 11 route de Gachet 44300 Nantes, 338 817 216 R.C.S. Nantes a décidé de dissoudre la société SCCV LE CLOS DE KERELIZA en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.
Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SCCV LE CLOS DE KERELIZA à la société EIFFAGE IMMOBILIER GRAND OUEST.
Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal de Grande Instance de Versailles.
La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Rennes.

187J01404

CALIMMO

Société à responsabilité limitée en liquidation,
Au capital de 5 000 €
Siège social & de la liquidation :
52, rue Louis Gohier – 35200 RENNES
R.C.S. RENNES 537 672 842

DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision en date du 30/06/2018, l'associé unique a prononcé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Gaetan BANNIER, demeurant à RENNES (35000) – 52, rue Louis Gohier, exerce les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Concomitamment il est mis fin à son mandat de Gérant. Le siège de la liquidation est fixé à RENNES (35000) – 52, rue Louis Gohier. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au R.C.S.

Pour avis, Le Liquidateur

187J01420

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision collective en date du 1er octobre 2018, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société **S.C.I. VIVAL INVESTISSEMENTS**. Société Civile Immobilière au capital de 1 200 €. Siège social : 10, RUE CHARLES NICOLLE 35760 SAINT GREGOIRE. RCS RENNES D 503 186 009 à compter du 1er octobre 2018 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé, en qualité de liquidateur, Monsieur MARTIN Vincent demeurant 10, Rue Charles Nicolle, 35760 SAINT GREGOIRE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, Le liquidateur

187J01454

www.7jours.fr

S.C.I. DU FIEF

Société Civile Immobilière au capital de 1 524 €
Siège social : 18, Place Saint-Pierre
35310 MORDELLES
RCS RENNES D 349 206 664

AVIS DE DISSOLUTION

Aux ternes d'une décision collective en date du 30 septembre 2018, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2018 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé, en qualité de liquidateur, Monsieur BOSCHER Francis demeurant 20, Rue de la Libération, 35310 MORDELLES et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour avis, Le liquidateur

187J01450

EKKO WEB

SAS au capital de 1 000 €
117 BOULEVARD DE VERDUN
35000 RENNES
RCS RENNES 821 244 548

DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision en date du 17/09/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/11/2018, nommé en qualité de liquidateur M. Stéphane LANDEMAINE, 12 rue René Dumont 35235 THORIGNE FOUILLARD et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

187J01419

Pour la publication
de toutes vos
ANNONCES LÉGALES
Notre équipe est à votre service
02 99 79 39 09
annoncelegale@7jours.fr

LIQUIDATIONS

FONTENIGOU

Société En Nom Collectif en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 19 BD DE BEAUMONT BP
50425 35004 RENNES CEDEX
454 012 899 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

- Suivant délibération en date du 26 octobre 2018,les associés après avoir entendu le rapport de Monsieur FRANCK LAUNAY liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, décidé de la répartition du produit net de la liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et enfin prononcé la clôture des opérations de liquidation.
- Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de Rennes.

Pour avis, le liquidateur

187J01369

CAILLIC

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 €
6, rue du Maréchal Ferrant
35560 NOYAL-SOUS-BAZOUGES
818 907 438 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par acte unanime des associés en date du 01/09/2018, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, Monsieur Patrice TOUILLIC demeurant 8 Le Buisson – 35610 SOUGEAL et Madame Marion CAILLERE demeurant 15 Allée des Petits Champs – 35430 SAINT PERE et déchargé ces derniers de leur mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 30/06/2018. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis.

815722

LOCATION-GERANCE

LOCATION GERANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 30 octobre 2018, La société **CARREFOUR PROXIMITE FRANCE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 47.547.008 Euros, ayant son siège ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.488 a donné en location gérance à la société **COURSIVAL**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 3.000 euros, ayant son siège à BEDEE (35137) Place du Lieutenant Robert Louéssard, Centre Commercial de la Bastille, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de RENNES sous le numéro 813.032.281. un fonds de commerce d'alimentation générale du type supermarché sis et exploité à BEDEE (35137) Place du Lieutenant Robert Louéssard, Centre Commercial de la Bastille sous l'enseigne « CARREFOUR CONTACT » Le présent contrat est consenti pour une durée d'une année à compter du 30 octobre 2018 pour se terminer le 29 octobre 2019. A l'expiration de cette période initiale, le présent contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée

187J01473

FUSIONS

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 15 décembre 2011, la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) a été agréée comme nouvel associé de la **SCCV LE PARC MONET** sise 2 Rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE (RCS 480 304 500) en lieu et place de la Société ARCH'PROMOTION sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 452 822 471) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 28 février 2012. Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 19 décembre 2014, la Société ARCANE sise 13 Rue de Buci 75006 PARIS (RCS 421 530 205) a été agréée comme nouvel associé de la SCCV LE PARC MONET en lieu et place de la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 30 décembre 2014. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Rennes. Pour avis et mention

187J01477

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 15 décembre 2011, la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) a été agréée comme nouvel associé de la **SCCV LES JARDINS DE SISLEY** sise 2 Rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE (RCS 477 553 598) en lieu et place de la Société ARCH'PROMOTION sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 452 822 471) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 28 février 2012. Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 19 décembre 2014, la Société ARCANE sise 13 Rue de Buci 75006 PARIS (RCS 421 530 205) a été agréée comme nouvel associé de la SCCV LES JARDINS DE SISLEY en lieu et place de la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 30 décembre 2014. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Rennes. Pour avis et mention

187J01482

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 19 décembre 2014, la Société ARCANE sise 13 Rue de Buci 75006 PARIS (RCS 421 530 205) a été agréée comme nouvel associé de la **SCCV L'ENCLOS DU CANUT** sise 2 Rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE (RCS 453 190 217) en lieu et place de la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 30 décembre 2014. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Rennes. Pour avis et mention

187J01481

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 19 décembre 2014, la Société ARCANE sise 13 Rue de Buci 75006 PARIS (RCS 421 530 205) a été agréée comme nouvel associé de la **SCCV LE CLOS DES CAMELIAS** sise 2 Rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE (RCS 478 890 320) en lieu et place de la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 30 décembre 2014. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Rennes. Pour avis et mention

187J01483

24h/24h
VOS ANNONCES
LÉGALES PAR INTERNET

7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
Abonnez-vous ! 52 numéros/an pour seulement 50 € TTC
Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de 7 Jours, à l'adresse suivante :
7 Jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3
Tél : 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr

☐ PARTICULIER ☐ ENTREPRISE

NOM, PRÉNOM : _____
SOCIÉTÉ : _____
ADRESSE : _____
_____
TÉL : _____
MAIL : _____ @ _____

☐ DEMANDE D'ENVOI DE FACTURE ACQUITÉE

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.7JOURS.FR

FUSIONS

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 15 décembre 2011, la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) a été agréée comme nouvel associé de la **SCCV LES ALLEES DU ROY** sise 2 Rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE (RCS 484 347 760) en lieu et place de la Société ARCH'PROMOTION sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 452 822 471) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 28 février 2012. Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 19 décembre 2014, la Société ARCANE sise 13 Rue de Buci 75006 PARIS (RCS 421 530 205) a été agréée comme nouvel associé de la SCCV LES ALLEES DU ROY en lieu et place de la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 30 décembre 2014. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Rennes. Pour avis et mention

187J01478

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 19 décembre 2014, la Société ARCANE sise 13 Rue de Buci 75006 PARIS (RCS 421 530 205) a été agréée comme nouvel associé de la **SNC RESIDENCE DE MONTMURAN** sise 2 Rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE (RCS 443 521 331) en lieu et place de la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 30 décembre 2014. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Rennes. Pour avis et mention

187J01480

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 19 décembre 2014, la Société ARCANE sise 13 Rue de Buci 75006 PARIS (RCS 421 530 205) a été agréée comme nouvel associé de la **SCCV VICTORIA** sise 2 Rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE (RCS 479 784 753) en lieu et place de la Société ARCH'IMMOBILIER sise 7 Rue d'Orléans 35000 RENNES (RCS 384 105 664) sous réserve de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de cette dernière. La fusion par voie d'absorption de la Société ARCH'IMMOBILIER a été rendue définitive le 30 décembre 2014. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Rennes. Pour avis et mention

187J01479

REGIMES MATRIMONIAUX

Charles-André GRAUWIN
Elodie GRAUWIN-DESEINE
Aymeric BREVIERE
Notaires associés
62138 HAISNES
LEZ LA BASSEE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL Suivant acte reçu par Me GRAUWIN-DESEINE, Notaire à HAISNES (62138), 17 Impasse route de Lens, le 24 octobre 2018, M. Louis Joseph Prosper AUBRÉE, né à RENNES le 15 juillet 1926, et Mme Marie Louise Geneviève HEINRY, son épouse, née à BOISTRUDAN le 3 août 1929, demeurant à BOISTRUDAN (35150) Lieudit 'Le Bas Conay', mariés à la mairie de BOISTRUDAN le 3 octobre 1953 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts, ont déclaré changer de régime matrimonial et adopter le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître GRAUWIN-DESEINE, Notaire à HAISNES. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance. Pour insertion : le Notaire.

187J01399

Etude de Mes COUBARD, & COUBARD-LE QUERE,
Notaires Associés
à BEDEE (Ille-et-Vilaine),
26, rue de RENNES

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Laurent COUBARD, notaire à BEDEE, le 26 octobre 2018, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial portant dissolution et partage de la société d'acquêts par :

M. Loïc François GUINARD, négociant en bestiaux, né à RENNES (35) le 10 juillet 1961, demeurant à BEDEE (35137) 9 rue de Dinan, et Mme Pascale Régine Louisette RAINIS, assistante de gestion, née à RENNES (35) le 4 février 1961, son épouse, demeurant à CESSON-SEVIGNE (35510) 10 rue de la Doenna, de nationalité française,

Mariés à la mairie de BEDEE le 2 mai 1992 initialement sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Me Yves DARTOIS, notaire à BEDEE, le 27 avril 1992, ayant adjoint une société d'acquêts aux termes de l'acte contenant aménagement de régime matrimonial reçu par Me Yves DARTOIS, notaire à BEDEE, le 19 décembre 2008, devenu définitif par suite de non opposition.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

187J01443

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pierre LOMINÉ,Notaire à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine), 39, rue le Pomellec, le 23 février 2018, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : PAR : Monsieur Jean-Claude Yves Louis **CLISSON**, cuisinier, et Madame Laurence Maryvonne Jacqueline Michelle **CAUVIN**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-MALO(35400), 8 rue de Dixmude. Monsieur est né à SAINT-SERVAN-SUR-MER (35400), le 12 août 1956, Madame est née à BECHEREL (35190), le 7 juin 1954. Mariés à la mairie de SAINT-MALO (35400), le 18 février 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Pierre LOMINÉ.

187J01434

ENVOI EN POSSESSION

L'OFFICE DU CARRÉ
Notaires associés
4 rue du Champ Dolent
CS 61228 - 35102 Rennes Cedex
Tél : 02 99 79 51 52

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 25 Février 2015, Mme Lucienne Eugénie Emilienne ROLLAND, née à PAIMPONT, le 24 Octobre 1934, demeurant à RENNES, 19, Rés. Saint Jean-Baptiste de la Salle, décédée à RENNES, le 2 Avril 2018, a consenti un legs universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Loïc LECUYER, notaire, membre de la SAS OFFICE DU CARRE – NOTAIRES, suivant procès-verbal en date du 23 Octobe 2018, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du TGI de RENNES le 29 Octobre suivant.

Opposition à l'excercice des droits du légataire pourra être formulée par tout intéressé auprès de la SAS OFFICE DU CARRE – NOTAIRES, chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception de la copie du testament par le greffe du TGI de RENNES.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

POUR AVIS

OFFICE DU CARRE

187J01445

REGIMES MATRIMONIAUX

SARLU Eric LE GUALES de MEZAUBRAN
Notaire
5 rue de la Rabine – 35170 BRUZ
Tel : 02 56 00 36 48 / Fax : 02 56 00 36 47

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Eric LE GUALES de MEZAUBRAN, Notaire à BRUZ, le 26 octobre 2018. Monsieur Maurice Bernard Charles Jean **BROCHARD**, né à LE PERTRE (35370) le 22 mai 1947, et Madame Edith Thérèse Odette Josèphe **VEILLE**, née à LE PERTRE (35370) le 3 décembre 1950, son épouse, demeurant ensemble à SAINT JACQUES DE LA LANDE (35136) – 9 rue Martin Luther King. Mariés à la mairie de LE PERTRE (35370) le 9 août 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. Ont souhaité changer de régime matrimonial pour l'avenir et adopter le régime de la communauté universelle prévu par l'article 1526 du code civil avec clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant en cas de décès de l'un d'eux. Les créanciers peuvent s'opposer à ladite modification dans le délai de 3 mois suivant la présente publication par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier adressé auprès de Me LE GUALES de MEZAUBRAN, Notaire à BRUZ. Pour avis et mention.Me LE GUALES de MEZAUBRAN, Notaire.

187J01397

SCP Laurent BERNADAC, Nathalie ROBERT
et Sébastien MIET
Notaires associés - 28B Rue de Rennes
35510 CESSON-SEVIGNE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par acte du 24 octobre 2018, reçu par Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON-SEVIGNE,
Monsieur Jean-Louis, Michel, Guy LE PAJOLEC, retraité, et Madame Martine, Yvonne, Charlotte REMYOT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à THORIGNE FOUILLARD (35235), 11 allée de la Vilaine.

Nés savoir :

- Monsieur à RENNES (35000), le 5 juillet 1959.
- Madame à LE PLESSIS TREVISE (94420), le 5 octobre 1957.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de FERRIERES EN GATINAIS (45210), le 2 octobre 1982 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution au dernier vivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON-SEVIGNE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion.

Sébastien MIET, Notaire.

187J01385

SCP de Maîtres Gwénaëlle KOMAROFF-BOULCH
et Emmanuelle CROSSOIR
Notaires associés à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ (35)
20 Route de Saint-Malo

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Gwenaëlle KOMAROFF-BOULCH, Notaire à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ le 26 octobre 2018, M. Pascal André Elie **RICHE**, et Madame Sylvie Renée Nicole **BEAUDOUIN** son épouse, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520) 43 rue du Verger, mariés à la mairie de CHATEAUGIRON (35410) le 18 septembre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. (régime non modifié depuis). Ont aménagé pour l'avenir leur régime matrimonial en stipulant une clause de préciput en faveur du survivant des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Me KOMAROFF-BOULCH, notaire à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion, Le notaire.

187J01427

SCP Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL,
Guy MESSAGER, Thomas L'OLLIVIER,
Denis RENAUDON-BRUNETIERE, et Guillaume JOUIN
Notaires associés
28, rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Guy MESSAGER notaire à BRUZ, le 29 octobre 2018 il résulte que Monsieur **KAYSER** Olivier, né le 10 janvier 1957 à PARIS 12ème, de nationalité française, et Madame **FABRE** Huguette, son épouse, née le 24 février 1953 à TOULOUSE, de nationalité française, demeurant ensemble CHANTEPIE, 1, rue des Sept Iles, mariés à la mairie de SAINT MOREIL le 28 Août 1982 sous le régime légal, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de préciput de la résidence principale constituant le logement de la famille ainsi que de la totalité des meubles meublants et objets mobiliers le garnissant.Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me MESSAGER, notaire à BRUZ, 28,rue Alphonse Legault.

187J01452

ANNONCES LÉGALES

Le tarif de l'insertion s'établit
au millimètre/colonne de filet à filet

ENVOI EN POSSESSION

lexonot NOTAIRES ASSOCIÉS www.lexonot-notaires.fr
GENTILHOMME • CHARPENTIER
LATRILLE • BOURGES • BUREAU
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL — DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 octobre 1996, **Monsieur Jean Marie Emile Auguste LE RÉTIF**, né à RENNES (35000), le 15 août 1923, demeurant à RENNES (35000), CHU La Tauvrais, rue de la Tauvrais, en son vivant ouvrier horticulteur en retraite, célibataire, décédé à RENNES (35000), le 6 juin 2018, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine BUREAU, Notaire à RENNES (35000), le 24 octobre 2018, dont une copie authentique a été reçue par le greffe du TG I de RENNES, le 29 octobre 2018. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine BUREAU, notaire à RENNES (35000), référence CRPCEN : 35008, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Me Antoine BUREAU

187J01439

Géraud MOINS & Christophe CAUSSIN
Notaires associés
6 rue du Tribunal
35160 MONTFORT-SUR-MEU

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 1er août 2018, Monsieur Gérard Patrick MORY, né à LES PAVILLONS SOUS BOIS (93320) le 05/01/1955, a consenti un leg universel. Consécutivement à son décès son testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maitre Géraud MOINS notaire à MONTFORT SUR MEU (35160) - 6 rue du Tribunal, le 30/10/2018, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.Opposition à l'exercice de ces droits pourra être formée par tout interessé auprès de Maitre MOINS, notaire à MONTFORT SUR MEU(35160) - 6 rue du Tribunal, notaire en charge de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

187J01448

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. DUGUE Patrick**, né le 05/08/1952, décédé le 22/07/2016 à REDON (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358018731/CB.

815733

IC4 SARL au capital de 10000 €, siège social 227-231 rue de Châteaugiron 35000 RENNES, 811 402 436 RCS RENNES. Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

187J01444

GILLES REDOUTE

Sigle : AFFAIRE DE STEEL
SARL Unipersonnelle
Au capital de 2000,00 Euros
2 ALLEE DU TILLEUL, LES GASTINES,
35430 SAINT PERE
830725420 R.C.S. SAINT MALO

Par délibération en date du 23/04/2018, le Gérant statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention en sera faite au RCS de SAINT MALO.

187J01426

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **Mme TROTOUX Raymonde**, née le 17/03/1916, décédée le 23/07/2012 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358007941/clb.

815735

PAROS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, Rue Jean Jaurès
35000 RENNES
790 139 802 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 6 juillet 2018, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

187J01400

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Tarif Dépôts des comptes annuels : 45,63 € TTC

Règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

DIVERS

L'OFFICE DU CARRÉ
Notaires associés
4 rue du Champ Dolent
CS 61228 - 35012 Rennes Cedex - Tél : 02 99 79 51 52

Suivant acte reçu par Maître Jean-François JOUAN, notaire à RENNES, le 25 octobre 2018,
1/ - Il a été constaté la résiliation, à compter du 24 octobre 2018 à Minuit, de la location-gérance consentie par M. Christian SAULNIER et Mme Michelle GOUIN, son épouse, L'Hermitage, 35133 LANDREAN,
A la Société OUEST CREA COUTURE, société par actions simplifiée à associé unique, capital 3.000 €, siège 22 boulevard Michel Cointat, 35300 FOUGERES, SIREN 803 142 686, RCS RENNES,
Laquelle location-gérance portant sur un fonds de commerce de "commerce de détail (sédentaire et ambulant), installation et réparation de machines à coudre, machines à tricoter, mercerie, tout l'équipement en électro-ménager ainsi que tout article destiné à l'équipement du foyer" exploité 22 boulevard Michel Cointat (ledit boulevard étant précédemment dénommé Route d'Ernée), 35300 FOUGERES.
2/ - M. et Mme SAULNIER, ci-dessus nommés et domiciliés,
ONT CEDE à la Société OUEST CREA COUTURE, ci-dessus désignée,
Le fonds de commerce de "commerce de détail (sédentaire et ambulant), installation et réparation de machines à coudre, machines à tricoter, mercerie, tout l'équipement en électro-ménager ainsi que tout article destiné à l'équipement du foyer" exploité 22 boulevard Michel Cointat (ledit boulevard étant précédemment dénommé Route d'Ernée), 35300 FOUGERES.
Au prix de 1,00 € symbolique, payé comptant.
Entrée en jouissance au 25 octobre 2018.
Oppositions dans les formes et délais légaux au siège social de la SELARL AJ ASSOCIES, prise en la personne de Maître Christophe BIDAN, administrateur judiciaire, 27 Cours Raphaël Binet, 35000 RENNES, où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis,
J-F. JOUAN.

187J01440

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont difusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

25-10-2018 - Vendeur : CHAPELIN - Acheteur : FATOM
Activité : Restaurant italien, pizzeria, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées consommés lors des repas. Prix : 440 000 €. Adresse : 8 rue de la Briqueterie 35500 VITRE. Oppositions : à l'adresse du fonds cédé pour la validité et pour la correspondance.

02-10-2018 - Vendeur : LA MAISON DES OCRES - Acheteur : WAX BETON
Activité : Décoration d'intérieure, peinture, revêtements de sols et murs, création de mobilier, menuiserie. Adresse : SAINT-MALO (35400), 32, quai Trichet. Prix : 25 000 €. Oppositions : SAINT MALO (35400), 9, rue de Toulouse, au siège de la SELARL Office Notarial de la Cité SAINT-MALO Intra-Muros. Parution OUEST France 23/10/18

26-10-2018 - Vendeur : GIRARD Daniel - Acheteur : PORTOBELLO
Activité : Bar, restauration, café, crêperie, pizzeria, sandwicherie, brasserie sur place ou à emporter. Prix : 32 500 €. Adresse : 17 rue Gustave Flaubert 35400 SAINT-MALO. Oppositions : Office Notarial De La Cité SAINT-MALO Intra-Muros 6, rue de Dinan BP 17 35402 SAINT-MALO CEDEX.

01-10-2018 - Vendeur : SARL L'ATELIER DU BOULANGER - Acheteur : AUBERT/LABAT
Activité : Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, traiteur, sandwicherie, glacier, épicerie fine, confiserie. Prix : 205 000 €. Adresse : 46 A rue de Saint Médard 35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE. Oppositions : pour la validité au siège du fonds cédé et pour la correspondance au Cabinet HUCHET & Associés, 86 boulevard Dunois 14064 CAEN Cedex 4. Parution LE PAYSAN BRETON 19/10/2018.

25-10-2018 - Vendeur : VLCB - Acheteur : SONOR
Activité : Bar restaurant presse jeux articles de fumeurs. Prix : 288.000 €. Adresse : 3 place de l'Église 35520 MELESSE. Oppositions : Au Mandataire SCP BONNEFOIE GUERIN LE SAYEC 181 bis bd de Laval BP 50206 35502 VITRE.

Allo Débarras
MAISONS - APPARTEMENTS - BUREAUX
CAVES & GRENIERS
SUCCESSIONS
Particuliers & Professionnels
06 89 86 80 33
extra.35@hotmail.fr

Escape your Family

Centre d'escape game

2 Rue du Noyer, 35000 Rennes

02 99 41 08 93

Du lundi au samedi de 10H à 22H et le dimanche de 10H à 20H

www.escapeyourfamily.fr

facebook

bpc
MAÎTRISE D'OEUVRE

PHILIPPE **BARBOTIN**

06 84 57 02 69
contact@bpc-rennes.fr
www.bpc-rennes.fr
18 rue Molière 35700 Rennes

AE ATLANTIQUE EXPANSION BRETAGNE

- Murs commerciaux
- Fonds de commerce
- Droit au Bail
- Bureaux
- Terrains
- Locaux d'activités
- Entrepôts

Alexandre MALARY 06 18 34 13 51 – Pierre MALARY 06 13 37 71 15
Sébastien SEILLIER 06 36 68 96 15 – Florence RIO 06 63 68 17 90
facebook
14 boulevard Sébastopol – 35000 RENNES - Tél : 02 99 83 34 42
www.atlantique-expansion.com

MACÉ-FROGÉ
02 99 33 78 01
contact@mace-froge.com
www.mace-froge.com
axenergie Vivez confort
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
7 rue des Charmilles, 35510 Cesson-Sévigné
• PLOMBERIE • CHAUFFAGE • ENTRETIEN
• DÉPANNAGE • NEUF • RÉNOVATION

FAUCHÉ
Electricité industrielle - Automatisme
Réseaux informatiques - Centrale d'énergie
Tél. 02 99 14 24 34 - Fax 02 99 14 29 00
info-rennes@fauche.com - **www.fauche.com**

AGEF Finance Courtage
Conseils en crédit
Tél : 02 99 31 65 43
Contact @agefcourtage.fr
www.agefcourtage.fr
1 rue Robert Duvivier • Bat Equinoxe • Bd de la Robiquette • 35000 RENNES

CABINET Pannetier Bécel Morio CPBM
EXPERTISE COMPTABLE
www.cpbm.fr
2, RUE EDISON
PARC D'ACTIVITÉS DE LA RICHARDIÈRE
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 00 61 55 - Fax 02 99 00 67 06